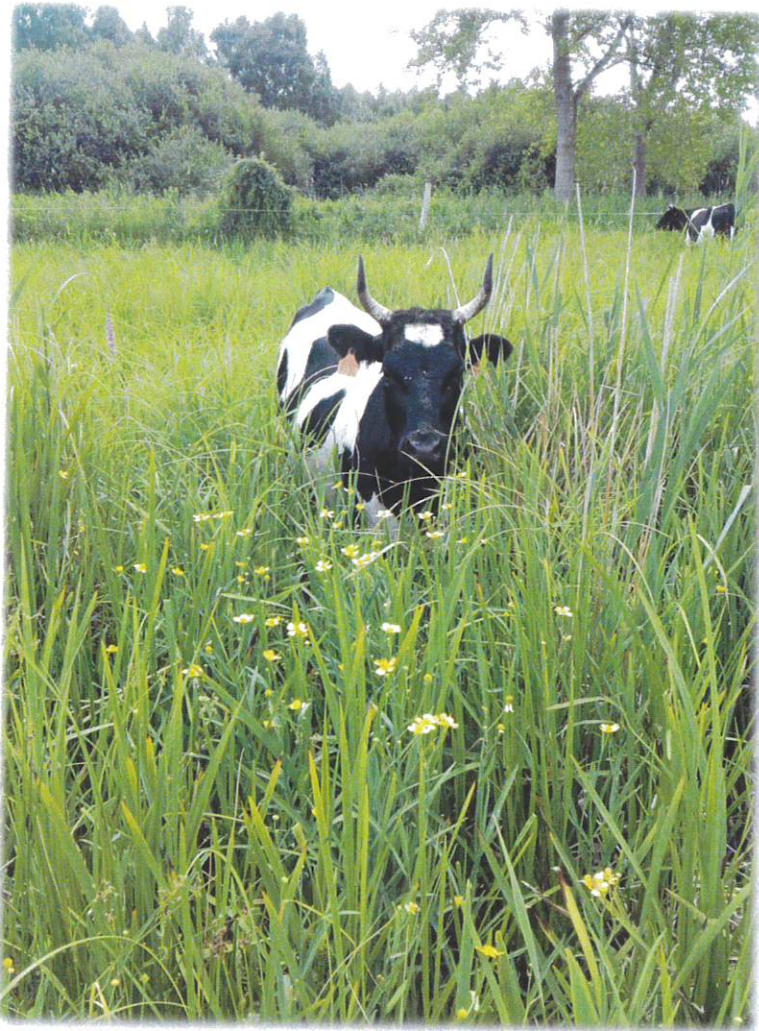




Réserve Naturelle  
MARAIS DE VESLES-ET-CAUMONT



# Rapport d'activité 2017



La gestion de la Réserve Naturelle est possible grâce au soutien financier de :



MAIRIE DE  
VESLES ET CAUMONT

## Table des cartes

Carte 1 : Entretien des cours d'eau.....	3
Carte 2 : Fauche exportatrice.....	5
Carte 3 : Gestion par le pâturage .....	10
Carte 4 : Principales opérations de gestion – année 2017 .....	14
Carte 5 : Suivis de la végétation 2017.....	20
Carte 6 : Populations de Gentiane pneumonanthe.....	22
Carte 7 : Suivi des espèces remarquables.....	24
Carte 8 : Parcours odonate .....	27
Carte 9 : Secteur de prospection pour le Cuivré des marais .....	28

# SOMMAIRE

<b>1. INTRODUCTION</b> .....	<b>1</b>
<b>2. TRAVAUX UNIQUES (TU)</b> .....	<b>1</b>
<b>3. TRAVAUX D'ENTRETIEN, MAINTENANCE (TE)</b> .....	<b>1</b>
TE 01 : FAUCARDAGE.....	1
TE 02 : FAUCHE EXPORTATRICE.....	3
TE 03 : GESTION PAR LE PATURAGE.....	6
TE 04 : COUPE DE JEUNES LIGNEUX.....	10
TE 05 : LIMITATION DES ESPECES VEGETALES INVASIVES.....	11
TE 06 : ENTRETIEN DU SENTIER PEDAGOGIQUE.....	12
<b>4. SUIVIS ECOLOGIQUES (SE)</b> .....	<b>15</b>
SE 01 : SUIVI DES NIVEAUX D'EAU.....	15
SE 02 : SUIVI CLIMATOLOGIQUE.....	16
SE 03 : CARTOGRAPHIE DES HABITATS.....	18
SE 05 : SUIVI DE LA FLORE REMARQUABLE.....	21
SE 06 : SUIVI ORNITHOLOGIQUE.....	24
SE 07 : SUIVI HERPETOLOGIQUE.....	25
SE 08 : SUIVIS ENTOMOLOGIQUES.....	26
SE 09 : SUIVI VERTIGO DE DES MOULINS.....	30
SE 12 : ETUDE PISCICOLE.....	32
<b>5. PI – PEDAGOGIE, INFORMATION ET ANIMATION</b> .....	<b>33</b>
PI 01 : ANIMATION PEDAGOGIQUE.....	33
PI 02 : CREATION D'OUTILS PEDAGOGIQUES.....	34
<b>6. SA – SUIVI ADMINISTRATIF</b> .....	<b>36</b>
SA 01 : GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE.....	36
SA 02 : GESTION DU PERSONNEL.....	37
SA 03 : RELATIONS EXTERIEURES ET MEDIATION.....	38
SA 05 : EVALUATION DU PLAN DE GESTION.....	38
SA 06 : REDACTION DU PLAN DE GESTION.....	39

## 1. INTRODUCTION

Le programme d'action de la Réserve Naturelle est l'application annuelle du plan de gestion. Le rapport d'activité compile l'ensemble des opérations qui ont été réalisées par La Roselière. Il est construit à partir des fiches définies dans le plan de gestion. Celles-ci comprennent l'objet de l'opération, la localisation des actions pour l'année concernée et les différents opérateurs qui sont intervenus. Les opérations sont regroupées par thématique :

- Travaux unique (TU),
- Travaux d'entretien et de maintenance (TE),
- Suivis écologiques (SE),
- Pédagogie, information et animation (PI),
- Suivi administratif (SA).

Les conditions de mises en œuvre sont évaluées grâce aux critères suivants :

- Dates d'intervention : 1 : Non respectées – 2 : Partiellement respectées – 3 : Respectées,
- Superficie : Pourcentage réalisé,
- Respect des coûts : Pourcentage réalisé,
- Suivi sanitaire des animaux : 1 : Non réalisé – 2 : Partiellement réalisé – 3 : Réalisé,
- Moyens techniques : 1 : Non respectés – 2 : Partiellement respectés – 3 : Respectés

## 2. TRAVAUX UNIQUES (TU)

Aucune opération de restauration n'était prévue au budget 2017.

## 3. TRAVAUX D'ENTRETIEN, MAINTENANCE (TE)

### TE 01 : Faucardage

#### OBJET

Conserver les habitats aquatiques patrimoniaux  
Maîtriser les niveaux d'eau

#### LOCALISATION

Fossé de la Vallée Maquaire (UG 2) – 1000 mL  
Fossé du Loch (UG 3) – 750 mL

#### OPERATEUR(S)

La Roselière, ASAMSL

#### CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

TE 01.1 : Faucardage en eaux libres

- ✓ Entretien des fossés :

Les travaux d'entretien des fossés ont débuté en octobre 2016 par la gestion de la partie aval du Loch (cf rapport d'activité 2016) et se sont poursuivis en mars 2017 par la fauche des berges de la Vallée Maquaire. Les agents de l'ASA des marais septentrionaux du Laonnois ont réalisé les travaux, encadrés par un agent de La Roselière.



Suite aux précipitations automnales, les niveaux d'eau sont fortement remontés en fin d'année, submergeant une partie du marais. Lors de la réunion de programmation des travaux, organisée en décembre sur le terrain avec la chargée de mission de l'ASA, plusieurs interventions ont été programmées en janvier 2018 :

- le faucardage de la moitié droite du fossé du Loch entre l'échelle limnimétrique S3 et le seuil du Loch,
- le faucardage sur la totalité de la largeur du même fossé en amont de ce tronçon jusqu'à la route départementale.
- le faucardage du fossé Ouest du bord de route de la RD 241 entre le village de Vesles-et-Caumont et le fossé du Loch,
- le faucardage de la moitié gauche du fossé entre la Vallée Maquaire et le Loch, le long de la RD 241,

Les interventions sur le fossé de la Vallée Maquaire seront définies début 2018 en fonction de l'évolution des niveaux (Carte 1).

✓ Entretien de l'ancienne Souche :

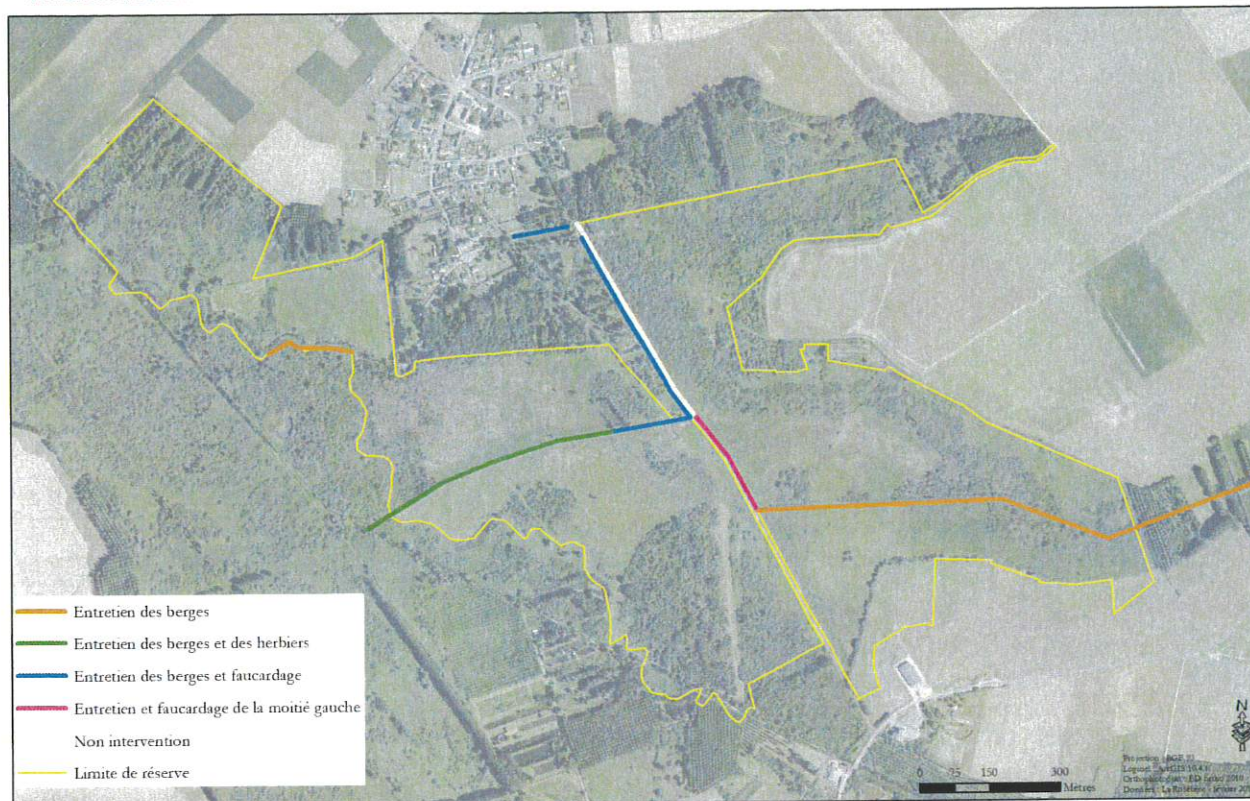
L'entretien des berges de la rivière Souche, sur le tronçon réouvert en 2015, le long du sentier pédagogique, a été reconduit afin d'éviter la recolonisation par les Saules cendrés.

La végétation herbacée n'a pas fait l'objet d'une gestion, hormis l'arrachage de quelques pieds d'aster.

La population de Potamot coloré se développe bien ainsi que la station de Grande Douve.







Carte 1 : Entretien des cours d'eau

CRITERES D'EVALUATION		
- Dates d'intervention	3	/
- Moyens techniques	3	
- Superficie réalisée (%)	100	/
- Respect des coûts (%)	/	/

## TE 02 : Fauche exportatrice

### OBJET

Maintenir les formations végétales herbacées en bon état de conservation et optimiser la fonction des habitats pour de nombreuses espèces

### LOCALISATION

9 Unités de gestion soit 13,5 ha fauchés

### OPERATEUR(S)

La Roselière, Arc en ciel Paysage

### CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE / SYNTHÈSE

Rappel des conditions de mise en œuvre à respecter sur l'ensemble des secteurs gérés :

- Fauche et exportation de la végétation,
- Utilisation de machines à faible portance au sol,
- Exportation des produits de fauche hors du site,
- Différence possible de superficie traitée entre l'UG (surface de référence) et la réalité du terrain,



- Rythmes d'interventions différents en fonction des objectifs.

### **Interventions 2017 (Carte 2) :**

Le programme de fauche de cette dernière année du plan de gestion était assez important, environ 15 hectares ont fait l'objet d'une intervention.

Les fauches triennale et annuelle sur le Pré Lecomte et la Cladiaie Ouest ont été facilitées grâce aux niveaux d'eau exceptionnellement bas en été. Les travaux ont débuté fin août par le secteur du Pré Lecomte. Ils ont été réalisés avec les tracteurs équipés de pneus basse pression. La fauche du secteur à Gentiane pneumonanthe a été décalée en octobre, après la fructification des plantes.



Le secteur d'Entre les deux Loch, habituellement pâturé par les équins, et l'unité de gestion 8-21 de Derrière les aulnes, faisant habituellement l'objet d'un pâturage mixte, ont été fauchés respectivement début octobre et début novembre pour compléter l'intervention des animaux.

Pour les secteurs gérés par fauche quinquennale, l'intervention sur le fond de la Cladiaie Ouest, fin octobre, a demandé plus d'effort de la part du prestataire, à cause de la densité de la végétation, essentiellement de la cladiaie. La délimitation de l'unité de gestion a été plus difficile dans ce secteur du marais, la fauche a été réalisée sur 2 ha au lieu des 1,5 ha prévus initialement.

L'intervention sur l'unité de gestion 9-3, située dans le secteur de Derrière les aulnes entre le secteur pâturé et la route départementale a été la plus problématique. Programmée en décembre, la fauche quinquennale de ce secteur n'a pu être possible que grâce à l'utilisation du chenillard, à cause de la remontée des niveaux d'eaux. Le diamètre trop important des repousses de saules a également compliqué l'intervention malgré une intervention trois ans auparavant par La Roselière. Le prestataire a été obligé de gérer manuellement les ligneux qui ont fait l'objet d'un broyage avant exportation. Les produits ont été donnés à la commune de Vesles et Caumont qui les a valorisés en paillis dans les parterres communaux.

Plus de 470 balles ont été produites pour l'exportation des produits de coupe. Elles ont été transportées chez M. ANCZYCOWSKI pour amender ses parcelles agricoles.



## Récapitulatif des secteurs gérés :

### **TE 02.1 : Fauche exportatrice quinquennale**

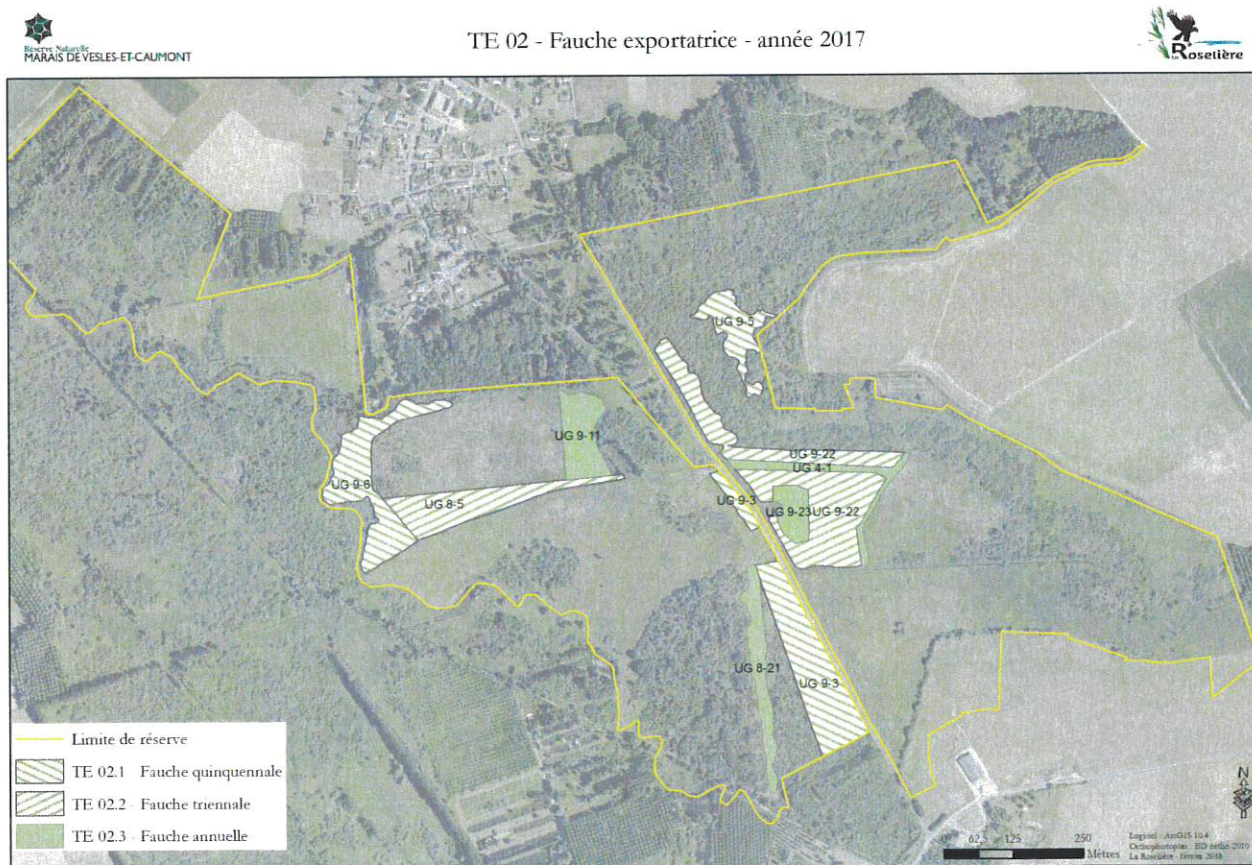
- Derrière les aulnes entre la RD 241 et la pâture (UG 9-3) 3 ha sur les 4 ha de l'Unité de Gestion,
- Clairière du pâchi (UG9-5) – 1 ha,
- Cladiaie ouest - secteur du fond (UG 9-6) – 2 ha,

### **TE 02.2 : Fauche exportatrice triennale**

- Le Pré Lecomte (UG9-22) – 4 ha,

### **TE 02.3 : Fauche exportatrice annuelle**

- Cladiaie ouest - Secteur Est (UG 9-11) – 1 ha,
- Layon du Pré Lecomte (UG 4-1) – 0,5 ha,
- Secteur à Gentiane du Pré Lecomte (UG 9-23) – 1 ha,
- Entre les deux lochs (UG 8-5) – 1,7 ha,
- Layon de Derrière les aulnes (UG 8-21) – 1 ha.



Carte 2 : Fauche exportatrice

CRITERES D'EVALUATION		
- Dates d'intervention	3	
- Moyens techniques	3	
- Superficie réalisée (%)	100	
- Respect des coûts (%)	100	



## TE 03 : Gestion par le pâturage

### OBJET

Provoquer une dynamique régressive des végétations herbacées.  
Limiter le boisement et rouvrir les milieux.  
Lutter contre les espèces invasives.  
Participer à la sauvegarde de races domestiques françaises à faible effectif.  
Maintenir des équipements de contention, des clôtures et suivre de manière adaptée les animaux (vétérinaire...).

### LOCALISATION

7 Unités de gestion soit environ 31 ha pâturés

### OPERATEUR(S)

La Roselière, Association "Nature et Pâturage"

### CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE / SYNTHÈSE

#### Synthèse générale pour la gestion par le pâturage (Carte 3) :

L'utilisation de chevaux de race Camargue et de bovins de race Bretonne pie noir en troupeaux mixtes a été maintenue. Les animaux sont soit la propriété de La Roselière, soit mis à disposition par l'Association Nature et Pâturage (ANP).



Troupeaux dans le secteur de Derrière les aulnes

La majorité des animaux enlevés des secteurs pâturés de Derrière les aulnes et de l'Ancienne tourbière hiverne en dehors du site. Le secteur pâturé de Derrière le Moulin est utilisé pour l'hivernage de quelques animaux, notamment les mâles reproducteurs et les vaches qui doivent mettre bas au cours de l'hiver.

Comme à l'accoutumée, les chevaux, dont les réserves corporelles sont trop faibles, ont été retirés du marais début novembre. Les autres chevaux ont été enlevés au fur et à mesure que leur état se dégradait.

Pour éviter une uniformisation de la gestion, la pression de pâturage des équins est variée volontairement d'une année sur l'autre sur les différentes parcelles pour mieux perturber le milieu. En 2017, les chevaux ont été affectés en priorité au secteur de Derrière les aulnes.

La pousse de la végétation herbacée n'a pas été aussi importante qu'en 2016 sur les secteurs de Derrière les aulnes et de l'Ancienne Tourbière. Les gelées tardives de mai ou l'augmentation de la pression de pâturage en période hivernale en sont peut-être la cause.

Les faibles niveaux d'eau ont posé des problèmes pour l'abreuvement des animaux en été (fossés et gouilles à sec).

Les tiques ont été peu présentes sur les animaux tout au long de l'année.

L'entretien des clôtures électriques, soit 6 800 mètres, ainsi que le suivi sanitaire et le nourrissage des bêtes ont été réalisés par le personnel de La Roselière, les membres de l'ANP et le vétérinaire sanitaire.

### **Synthèse par pâture :**

#### **Derrière le moulin** (UG 8-3 : 3,89 ha) : 1 250 ml de clôture

La gestion a été maintenue pour contenir les plantes invasives (asters) et les ligneux. Le secteur est pâturé toute l'année. La pression de pâturage, d'avril à octobre, n'a pas évolué passant de 0,91 UMB/ha en 2016 à 0,94 UMB/ha en 2017.

La parcelle du fond de Derrière le moulin a été pâturée au printemps et en automne par les animaux utilisés sur la parcelle de Grandlup-et-Fay (hors RNN) gérée par l'AMSAT. Aucun cheval n'a fréquenté le secteur.

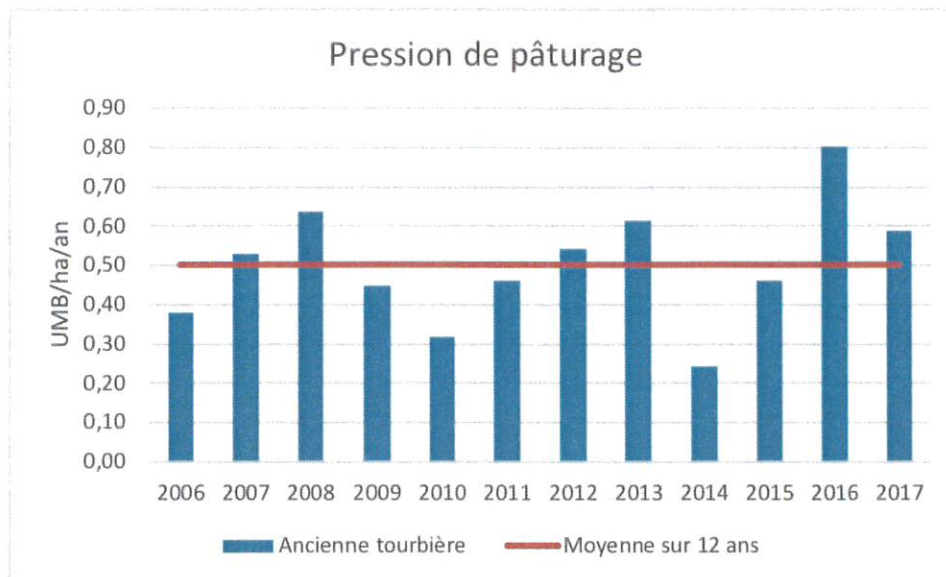
#### **Ancienne tourbière** (UG 8-11 : 4,28 ha et UG 8-12 : 2,4 ha) : 1 600 ml de clôture

Le pâturage a été mixte tout au long de l'année. Les animaux ont été parqués la majorité de la saison dans la parcelle la plus humide. La partie sèche a été fréquentée au printemps et en fin d'été.

La pression des équins a été diminuée de moitié au profit du secteur de Derrière les aulnes. La composition du groupe des chevaux a dû être changée rapidement, ceux-ci coursant les bovins.

Le nombre de bovins est passé de 3 à 4 femelles. Pour la première fois, ils sont restés sur la parcelle jusqu'en février 2018. L'augmentation de la superficie de la souricière a permis de cloîtrer les animaux lors des chasses. La pression moyenne de pâturage a été de 0,59 UMB/ha contre 0,80 UMB/ha en 2016 (Courbe 1).





*Courbe 1 : Pression de pâturage du secteur de l'Ancienne tourbière*

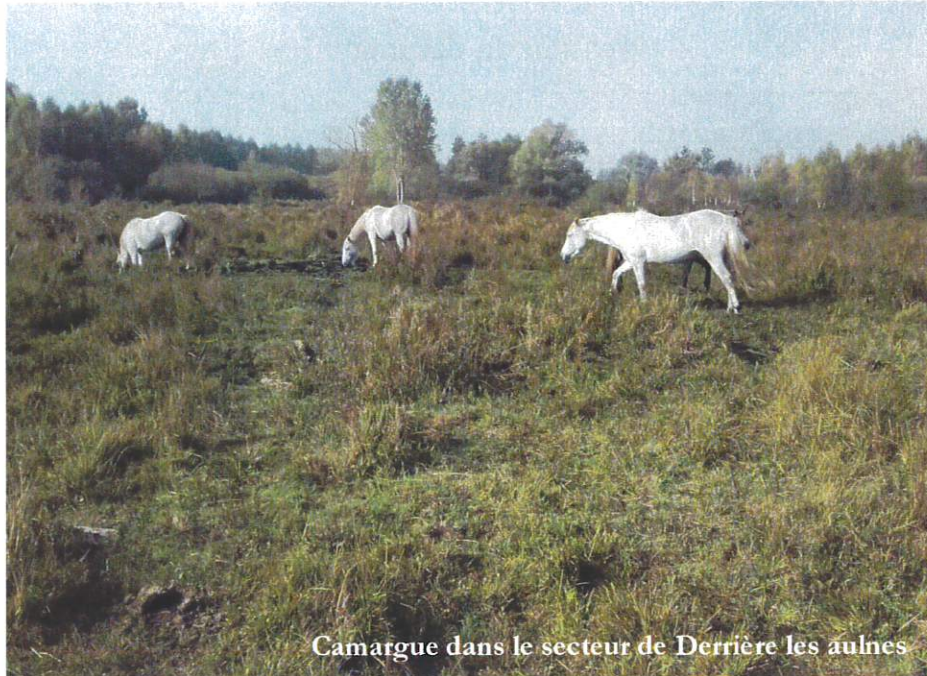
Les repousses des ligneux restent un problème et devraient faire l'objet d'une intervention mécanique en 2018. La station de Saule rampant à feuilles de romarin (*Salix repens rosmarinifolia*) a été protégée par un exclos en grillage.



**Derrière les aulnes** (UG 8-21 : 10,99 ha, UG 8-22 : 1,62 ha, UG 8-23 : 7,02 ha) : 3 000 ml de clôture

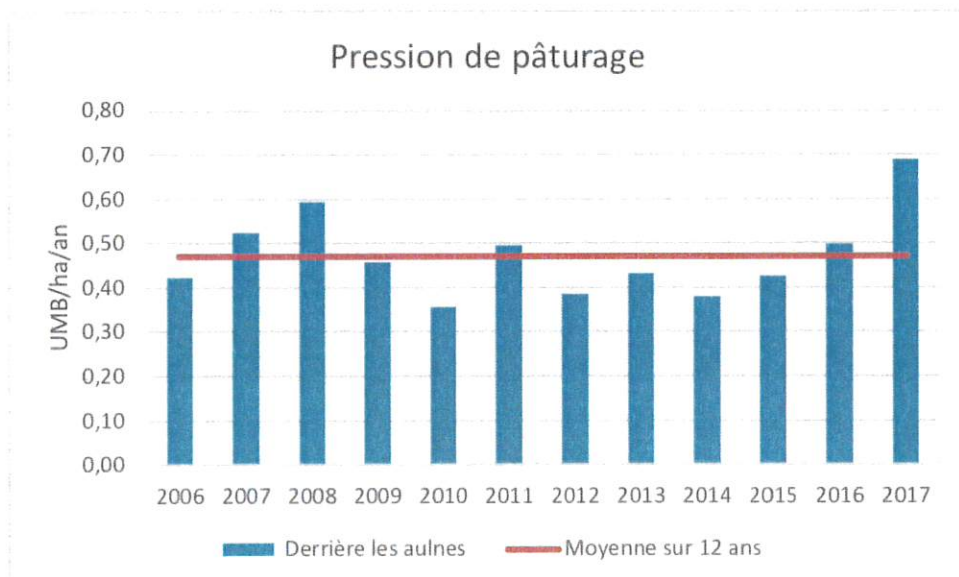
Pour la première fois, quelques bovins et équins sont restés présents sur la pâture de Derrière les aulnes de janvier à mars 2017. Le pâturage a été mixte avec une augmentation d'un tiers du nombre de bêtes soit 12 bovins et, en moyenne, 6 équins. Les chevaux ont été affectés en majorité à cette parcelle.

La subdivision à l'entrée du secteur pâturé a été supprimée et remplacée par une parcelle de contention plus petite. Le grand layon a été fauché en novembre et les animaux ont fréquenté la parcelle en fin de saison, pour un pâturage de regain.



La grande parcelle a pu être pâturée plus longtemps qu'à l'accoutumée et par plus d'animaux. L'ensemble du troupeau, soit environ 20 têtes, a été maintenu sur cette parcelle malgré la montée des niveaux d'eau et cela jusque fin janvier 2018.

La pression de pâturage de 0,69 UMB/ha est la plus importante depuis la mise en place de la gestion hivernale de ce secteur en 2006 (Courbe 2). La pousse et la hauteur de la végétation ont été moins importantes qu'en 2015, année comparable en termes de niveaux d'eau. L'impact du pâturage hivernal et l'augmentation de la pression pourraient en être la cause.

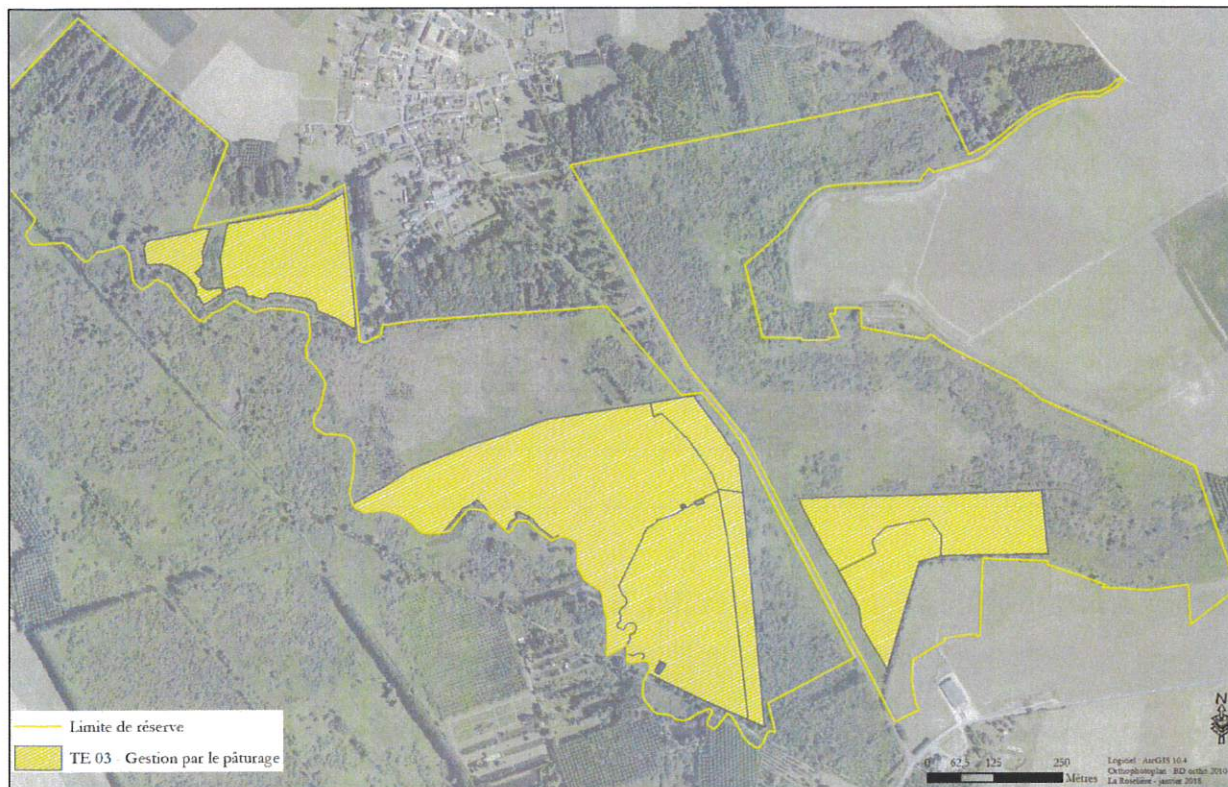


*Courbe 2 : Pression de pâturage de Derrière les aulnes*

**Entre les deux Lochs (UG 8-5 : 1,72 ha) : 1 000 ml de clôture**

Aucun pâturage n'a été mis en place en 2017. Les clôtures ont été entretenues. Le secteur a fait l'objet d'une fauche exportatrice en octobre.





Carte 3 : Gestion par le pâturage

CRITERES D'EVALUATION		
- Dates d'intervention	3	
- Moyens techniques	3	
- Superficie réalisée (%)	100	30,61 ha
- Suivi sanitaire des animaux	3	
- Respect des coûts (%)	100	

## TE 04 : Coupe de jeunes ligneux

### OBJET

Maintenir les stades transitoires dynamiques dans les secteurs déboisés par une intervention sélective permettant la conservation de quelques arbustes isolés ou en boqueteaux pour les espèces animales

### LOCALISATION

Le Pré Lecomte – Secteur du long de la RD 241 (UG 9-7) 0,29 ha

### OPERATEUR(S)

La Roselière



## CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

Les repousses arbustives (saule et bouleau) ont été coupées début septembre sur la bande non fauchée entre le Pré Lecomte et le fossé le long de la route départementale et le long de la Vallée Maquaire jusqu'à l'ancien seuil (carte). Les produits de coupe ont été évacués et stockés sous les peupliers en bord de marais par Arc en ciel Paysage avec la remorque chenillée.

## CRITERES D'EVALUATION

- Dates d'intervention	3	
- Moyens techniques	3	
- Superficie réalisée (%)	100	
- Respect des coûts (%)	100	

## TE 05 : Limitation des espèces végétales invasives

### OBJET

Limiter le développement des asters dans les secteurs les plus patrimoniaux  
Contrôler le développement de la Renouée du Japon  
Éradiquer le Solidage glabre

### LOCALISATION

Ensemble de la Réserve Naturelle

### OPERATEUR(S)

La Roselière, LEGTA de Fontaine les Vervins

## CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE / SYNTHÈSE

Pour la quatrième année consécutive, la collaboration avec le LEGTA de Fontaine les Vervins a été reconduite pendant 5 jours, fin septembre. 45 apprenants et deux encadrants sont intervenus dans la réserve sur les invasives en priorité sur les populations d'asters.

Les missions d'organisation et de gestion des équipes ont été confiées à nos deux stagiaires de terminale Bac Pro « GMNF », William WILLMUS et son assistant Benoît DUQUENNES.

Les objectifs restent inchangés : la gestion au meilleur moment de l'aster et la formation des apprenants (gestion d'équipes et découverte du métier de technicien).

L'arrachage a été privilégié pour la gestion des asters. La plupart des stations a fait l'objet d'une intervention. Près de 40 mètres cubes d'asters ont été exportés. Les chefs de chantier, à l'unanimité, ont trouvé que la densité des asters était plus faible et la superficie traitée était plus importante, ce qui s'est confirmé en fin de chantier.

Des placettes de suivis ont été testées pour essayer d'évaluer l'impact de l'opération. La mise en place a été laborieuse, des enseignements en ont été tirés afin de pouvoir réaliser les relevés dans de bonnes conditions en 2018. Cette opération de suivi est programmée dans le 3<sup>ème</sup> plan de gestion.

La voirie départementale est intervenue sur le bord de route. Le constat reste toujours le même, malgré leur intervention depuis de nombreuses années (été 2001), les populations se développent toujours alors que celles-ci sont broyées deux fois par an, lors de la floraison puis en automne.



Les quelques tiges de Renouée du Japon ont été arrachées et une nouvelle bâche a été installée.

Le Solidage, en fleur plus tôt en saison, a été fauché mi-juillet. Les petites stations redécouvertes en 2015 dans le centre du Pré Lecomte n'ont pas été retrouvées. Cependant, la principale station localisée au centre du Pré Lecomte et celle de l'ancienne peupleraie se sont de nouveau bien exprimées avec des individus de plus d'1,70 mètres de hauteur (Carte 4). Celle du Pré Lecomte devrait faire l'objet d'un étrépage mécanique en 2018.



CRITERES D'EVALUATION		
- Dates d'intervention	3	
- Moyens techniques	3	
- Superficie réalisée (%)	95	
- Respect des coûts (%)	100	

## TE 06 : Entretien du sentier pédagogique

### OBJET

Permettre la fréquentation de la réserve naturelle par le public

### LOCALISATION

Sentiers pédagogiques (Derrière le Moulin...)

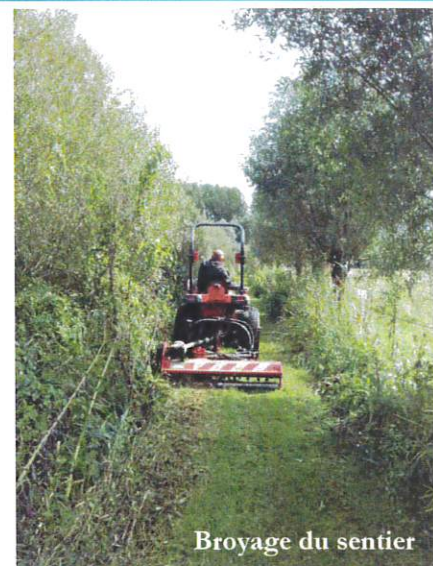
### OPERATEUR(S)

La Roselière

### CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE

Le sentier a été entretenu sans problème particulier (débroussaillage et taille des haies) afin que les animations scolaires puissent se dérouler dans de bonnes conditions (Carte 4). L'entretien est assuré par Arc en ciel paysage qui intervient avec un micro tracteur et un broyeur.

Les accès aux mares de l'ancienne pisciculture, utilisés dans le cadre des animations, ont été consolidés et sécurisés. Le pont d'accès à la digue, devenu trop dangereux, a été retiré.

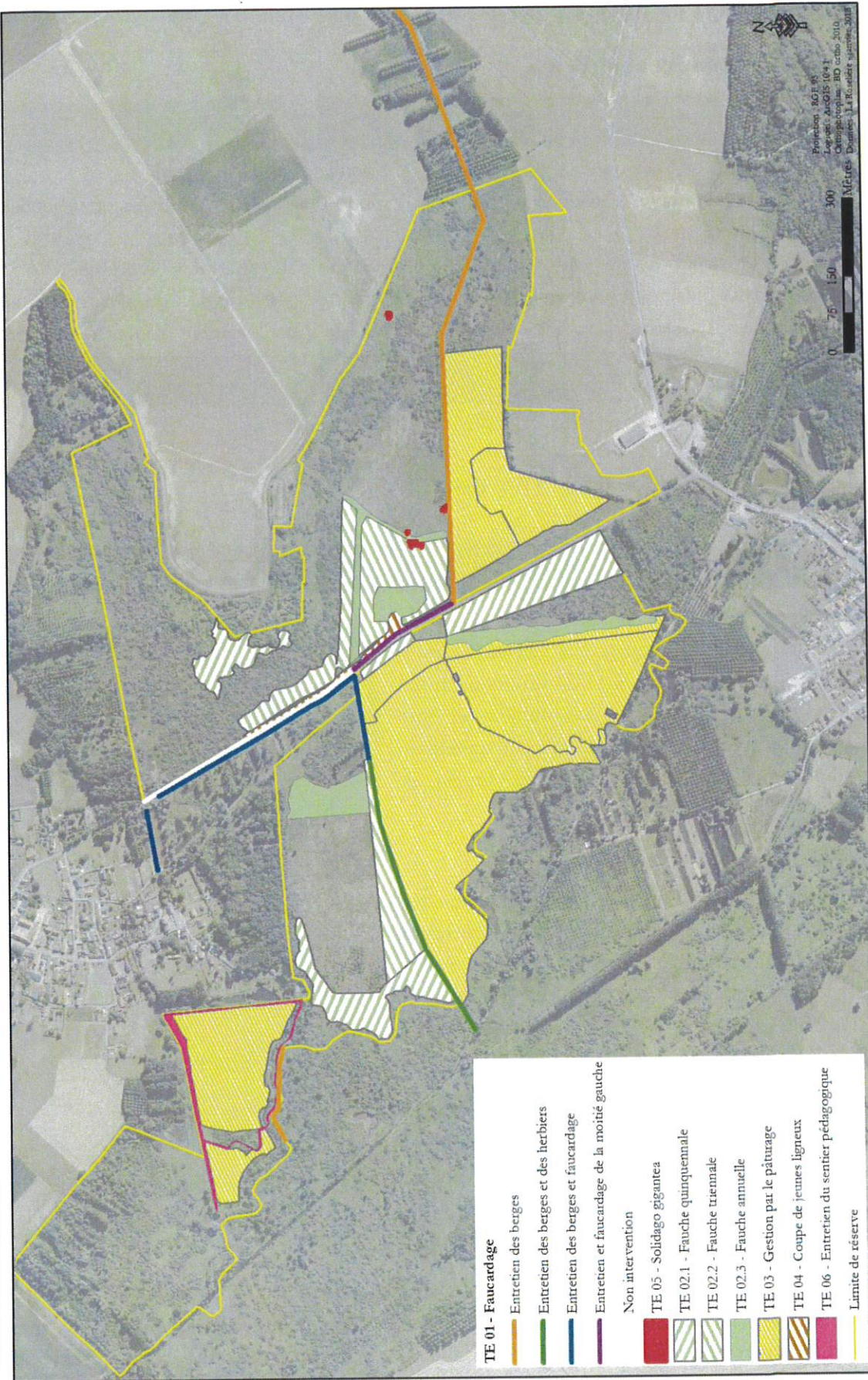


Broyage du sentier

## CRITERES D'EVALUATION

- Date d'intervention	3	
- Moyens techniques	3	
- Respect des coûts (%)	100	





Carte 4 : Principales opérations de gestion – année 2017



## 4. SUIVIS ECOLOGIQUES (SE)

### SE 01 : Suivi des niveaux d'eau

#### OBJET

Connaître les variations des niveaux d'eau dans la réserve et ses alentours pour :

- comprendre et expliquer le fonctionnement écologique des espèces animales et végétales sur la réserve
- planifier des interventions de gestion quand la portance des sols est la plus favorable,
- gérer les niveaux d'eau en conciliant à la fois les objectifs de conservation du patrimoine naturel et de limitation des inondations pour les biens situés à l'extérieur de la réserve (routes, terres agricoles).

#### LOCALISATION

Secteur ouest de la Réserve (TWI et TW14 ; Li Souche, S3, Li Ri)  
Secteur est de la Réserve (TE8, TE4 Prof, TE4 Surf ; Li M1 et Li VM)

#### OPERATEUR(S)

La Roselière

#### CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE / SYNTHÈSE

Les relevés sont réalisés sur cinq piézomètres et quatre échelles limnimétriques, répartis sur l'ensemble de la réserve, tous les dix jours, les 1-11-21 de chaque mois. Les données sont capitalisées sur tableur et font l'objet d'une interprétation annuelle. Leur traitement se traduit sous la forme de courbes brutes de variations de niveaux d'eau.

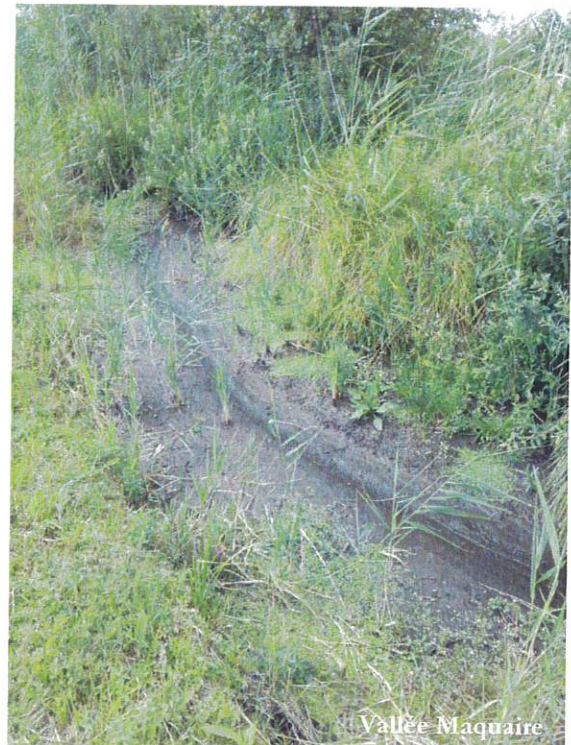
#### Commentaires :

Le piézomètre TE4 Profondeur, installé en plein cœur de la zone tourbeuse dans le secteur du Pré Lecomte, permet de suivre les variations de la nappe superficielle du marais. Ces variations reflètent le fonctionnement moyen de toute l'aire tourbeuse (Courbe 3).

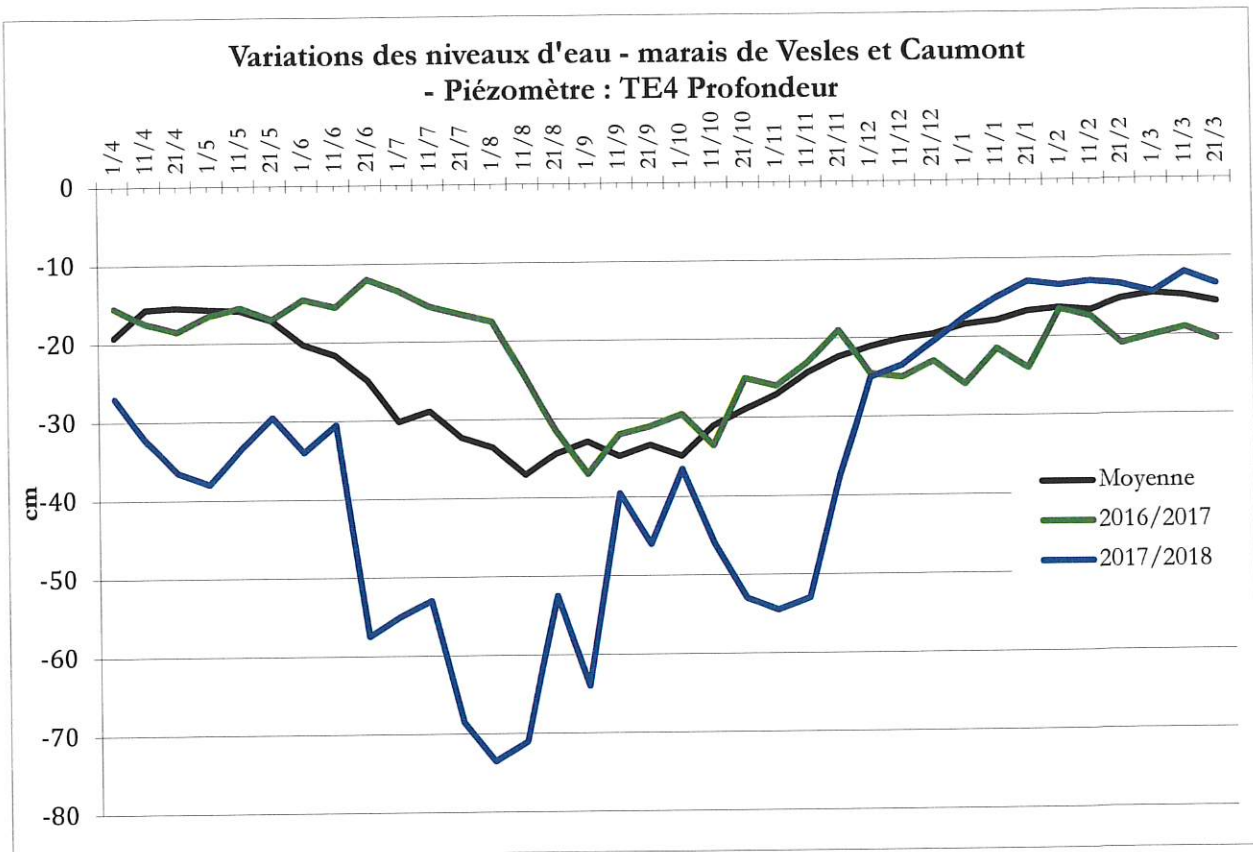
Les pluies hivernales de 2016/2017 n'ont pas été assez importantes pour recharger la nappe et maintenir les niveaux d'eau au printemps.

Début mars, seules les gouilles et ornières du Pré Lecomte étaient en eau alors que celles de la cladiaie ouest étaient à sec, empêchant la reproduction des batraciens.

A partir de mi-juillet, l'ensemble des fossés situés dans la réserve était également à sec et cela jusqu'au début septembre. Ce phénomène n'a jamais été observé depuis que la réserve existe. Le manque de pluviométrie en est, en grande partie, la cause. Les orages de fin d'été ont permis de remettre en eau les fossés. Les pluies automnales, à partir de fin novembre, ont permis de faire remonter durablement les niveaux dans le marais. Une intervention d'entretien du fossé du Loch a été organisée en janvier 2018 pour éviter que la route ne soit inondée.







*Courbe 3 : Variation des niveaux d'eau au piézomètre TE4 Profondeur*

CRITERES D'EVALUATION		
- Dates de relevés	3	
- Fréquence des relevés	3	
- Maintenance du matériel	3	
- Respect des coûts (%)	100	

## SE 02 : Suivi climatologique

### OBJET

Préciser les caractéristiques climatologiques de la réserve naturelle par rapport aux données régionales (températures, précipitations...) et élaborer des bilans hydrologiques fins à l'échelle du site. Analyser les corrélations existantes entre dynamique végétale et paramètres climatologiques. Aider à la programmation d'un calendrier d'intervention de gestion adapté à ces fluctuations.

### LOCALISATION

Centre du marais

### OPERATEUR(S)

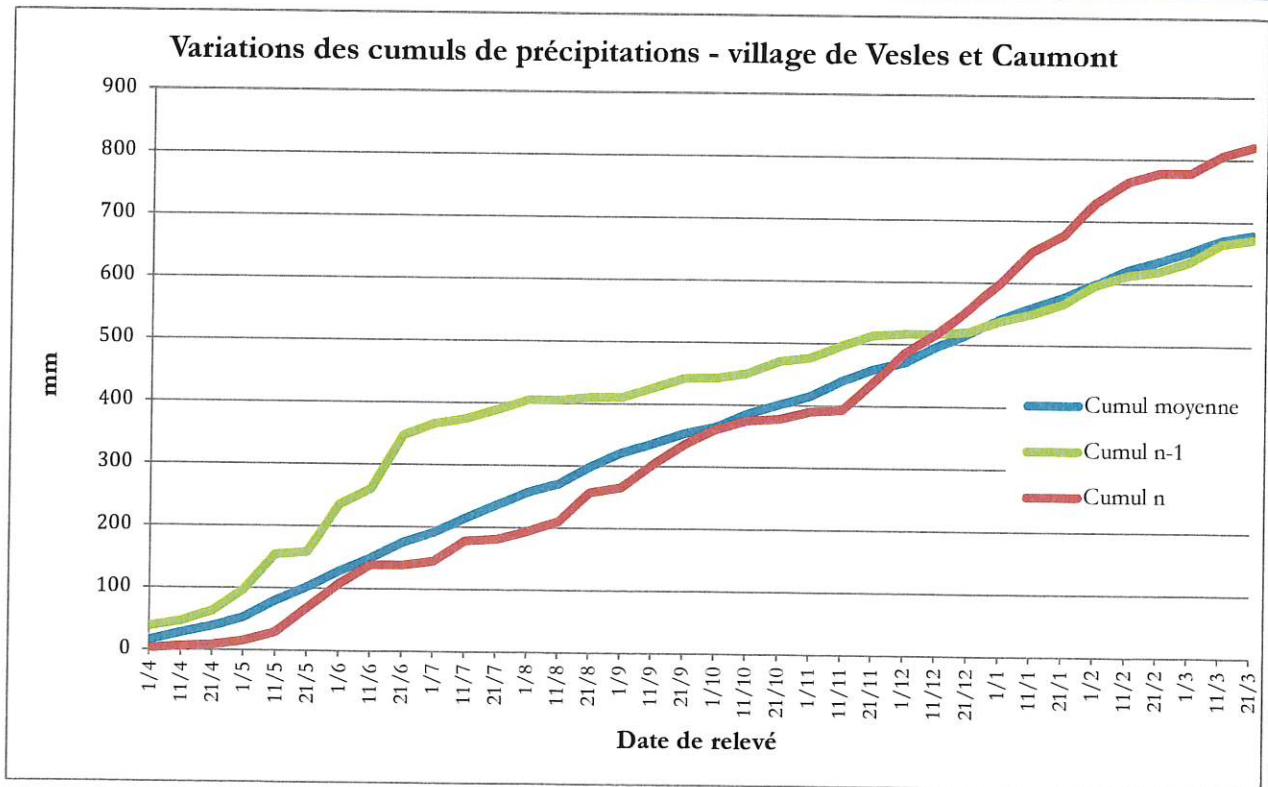
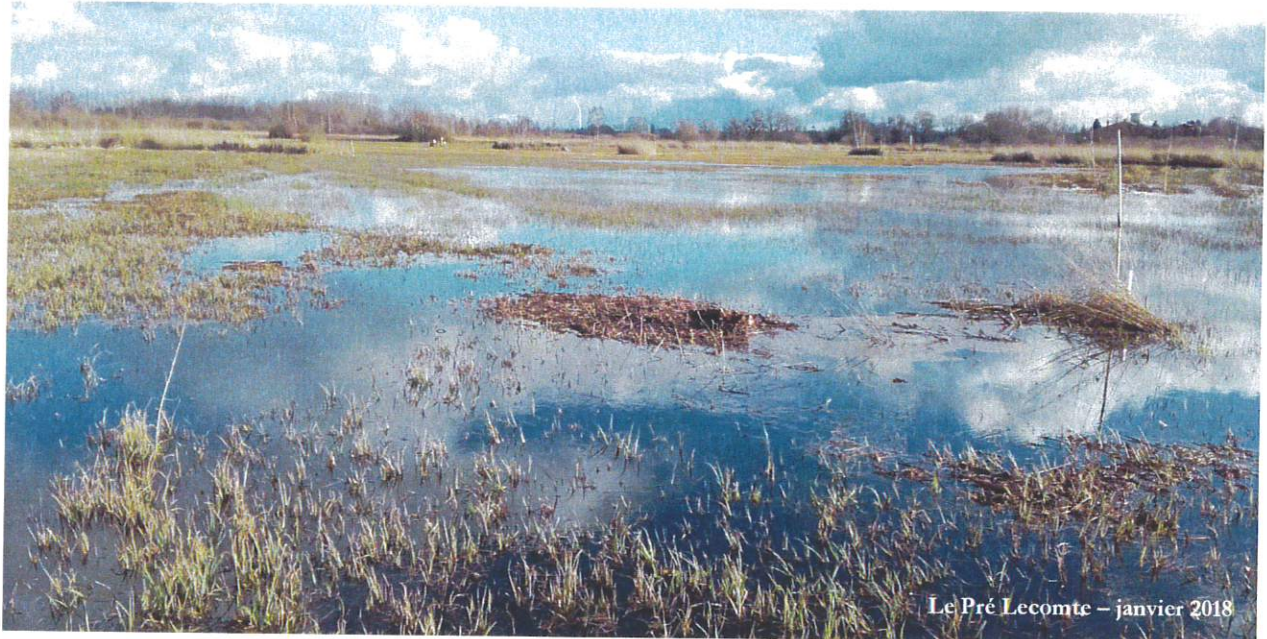
La Roselière

### CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE

Alors que le cumul de la pluviométrie était à peine dans la moyenne de janvier à mars, il a été déficitaire au printemps et à l'été (Courbe 4). Les pics de la courbe sur cette période correspondent aux orages.

Les pluies de septembre ont juste permis de remettre en eau les fossés, complètement à sec de mi-juillet à mi-septembre.

Ce n'est réellement qu'à partir de mi-novembre que les précipitations ont été assez importantes et régulières pour permettre une remontée significative des niveaux d'eau dans les fossés et le marais. En à peine trois mois, il a plu autant que les six premiers mois de l'année hydrologique 2017/2018. Au 1<sup>er</sup> février 2018, le cumul des précipitations était de 730 mm alors que la moyenne est d'environ 710 mm.



*Courbe 4 : Précipitations à Vesles et Caumont (village)*



CRITERES D'EVALUATION		
- Fréquence des relevés	3	
- Maintenance du matériel	3	
- Respect des coûts (%)	100	

## SE 03 : Cartographie des habitats

### OBJET

Suivre finement l'évolution année après année des végétations sur les parcelles gérées activement afin d'adapter au mieux les pratiques de gestion aux objectifs poursuivis.

Réaliser, à l'issue du plan de gestion, une cartographie intégrale des végétations présentes sur l'ensemble de la Réserve pour permettre l'évaluation des Objectifs du plan de gestion concernés.

### LOCALISATION

Ensemble de la Réserve

### OPERATEUR(S)

ADREE, La Roselière

### CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE

#### SE 03.1 : Suivi des habitats des parcelles gérées

Ce suivi des végétations a été réalisé pour la dernière fois en 2017. Elles feront toujours l'objet d'un suivi dans le prochain plan de gestion mais sous une autre forme.

Les secteurs de suivi ont été définis parmi les différentes zones gérées annuellement afin de faciliter l'évaluation patrimoniale annuelle à l'issue du plan de gestion (Carte 5). Ils ont été sélectionnés en fonction de la priorité de conservation des communautés végétales présentes. Les groupements les moins fréquents sont suivis pratiquement intégralement. Les habitats plus répandus ainsi que les secteurs en cours de restauration font l'objet d'un échantillonnage.

La méthode synusiale a été utilisée pour la réalisation des relevés phytosociologiques. Ils ont été réalisés d'août à septembre 2017 et ont donné lieu à la réalisation d'une cartographie phytosociologique des parcelles gérées avec une délimitation la plus précise possible des unités de végétations présentes. L'analyse repose sur une comparaison des surfaces, parcelle par parcelle et année après année, des végétations en présence.

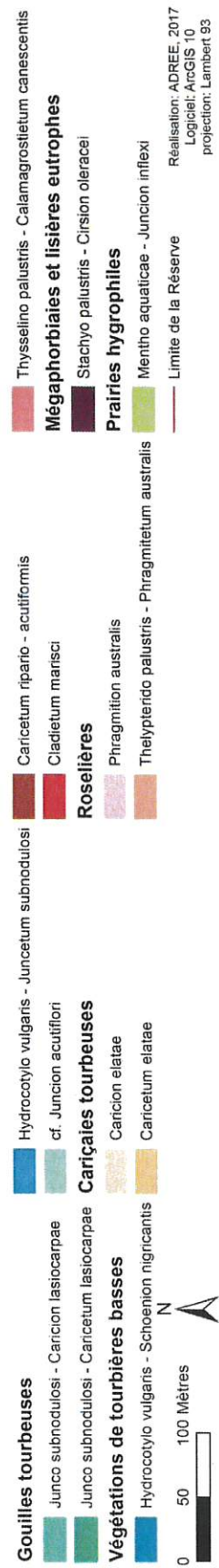
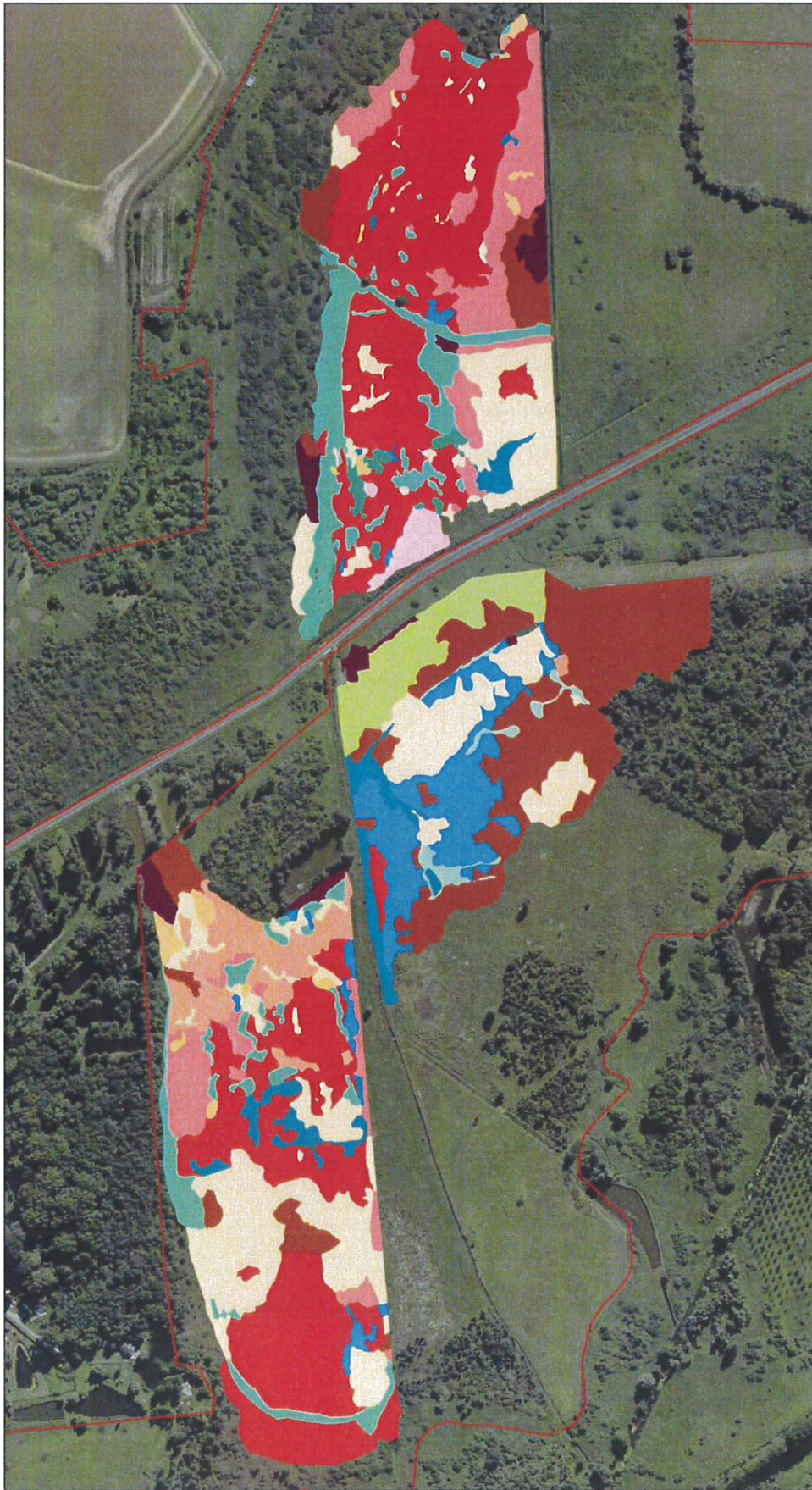
Les résultats pour l'objectif II-2 relatif au maintien et à la restauration des herbiers à Potamot coloré et Utriculaire commune sont les conséquences directes de l'intervention des agents de l'ASA en décembre 2015. Malgré la non intervention sur ce cours d'eau, peu de pieds de Potamot coloré se sont développés et le Rubanier nain est encore absent. De plus, les faibles niveaux d'eau et l'assec du fossé en été n'ont pas favorisé le retour de ces espèces.

Les taux de réalisation des objectifs II-3, II-4 et II-5 relatifs aux végétations de gouilles tourbeuses, de tourbières basses et aux cladiaies sont relativement stables depuis 3 ans et traduisent une bonne maîtrise des relations dynamiques entre ces différents stades. Les cladiaies présentent effectivement différents aspects, depuis les cariçaies tourbeuses où *Cladium mariscus* est déjà bien présent jusqu'aux cladiaies denses et vieillissantes. L'objectif II-6 visant à faire régresser des végétations vers des stades antérieurs de la dynamique montre, de par la stabilité de son taux de réussite, une bonne efficacité des

mesures de gestion visant à entretenir les végétations récemment restaurées. Par contre, le fait que le taux de réussite ne progresse plus indique que ces mesures d'entretien ne permettent pas de restaurer de nouvelles végétations patrimoniales. Seules des actions plus intensives pourraient y parvenir.

Objectif du plan de gestion	% surface objectif suivi	% surface objectif atteint	SECTEURS SUIVIS
II-2	78 %	1,6 %	Ensemble du cours d'eau : Vallée Maquaire/Fossé du Loch
II-3	68 %	60 %	Derrière les Aulnes / Pré Lecomte
II-4	58 %	28 %	Cladiaie Ouest / Derrière les Aulnes / Pré Lecomte
II-5	65 %	64 %	Derrière les Aulnes / Pré Lecomte
II-6	19 %	58 %	Derrière les Aulnes
III-2	3 %	1,5 %	Clairière du Pâchi
CRITERES D'EVALUATION			
- Dates de relevés		3	
- Superficies prospectées		3	
- Utilisation matériel		3	
- Respect des coûts (%)		100	
- Production d'un document de synthèse		3	





Carte 5 : Suivis de la végétation 2017



## SE 05 : Suivi de la flore remarquable

### OBJET

Suivre la dynamique des espèces patrimoniales  
Suivre et évaluer l'impact des travaux de gestion sur les espèces patrimoniales  
Aider à planifier les travaux

### LOCALISATION

Sur l'ensemble de la réserve

### OPERATEUR(S)

La Roselière

### CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE / SYNTHÈSE

#### SE 05.1 : Suivi des populations de *Gentiana pneumonanthe*.

Le protocole n'a pas évolué. Les pieds de *Gentiane pneumonanthe* ont été comptabilisés individuellement par pointage GPS (Carte 6). Les relevés de terrain ont été réalisés dans des conditions favorables. Les prospections ont eu lieu en priorité sur les secteurs connus. Lors de visites pour d'autres opérations, aucune nouvelle station a été découverte.

Les données sont capitalisées sur tableur et font l'objet d'une interprétation. La période de floraison de la *Gentiane pneumonanthe* a été assez longue en 2017. Les premiers pieds fleuris ont été observés début août et fin septembre d'autres pieds commençaient leur floraison, ce qui a compliqué le comptage.

Les pieds de *Gentiane pneumonanthe* étaient plus petits et moins pourvus en fleurs qu'en 2016. Peu de stations situées dans le secteur ouest de la réserve étaient en fleur, y compris celle signalée par un fanion.

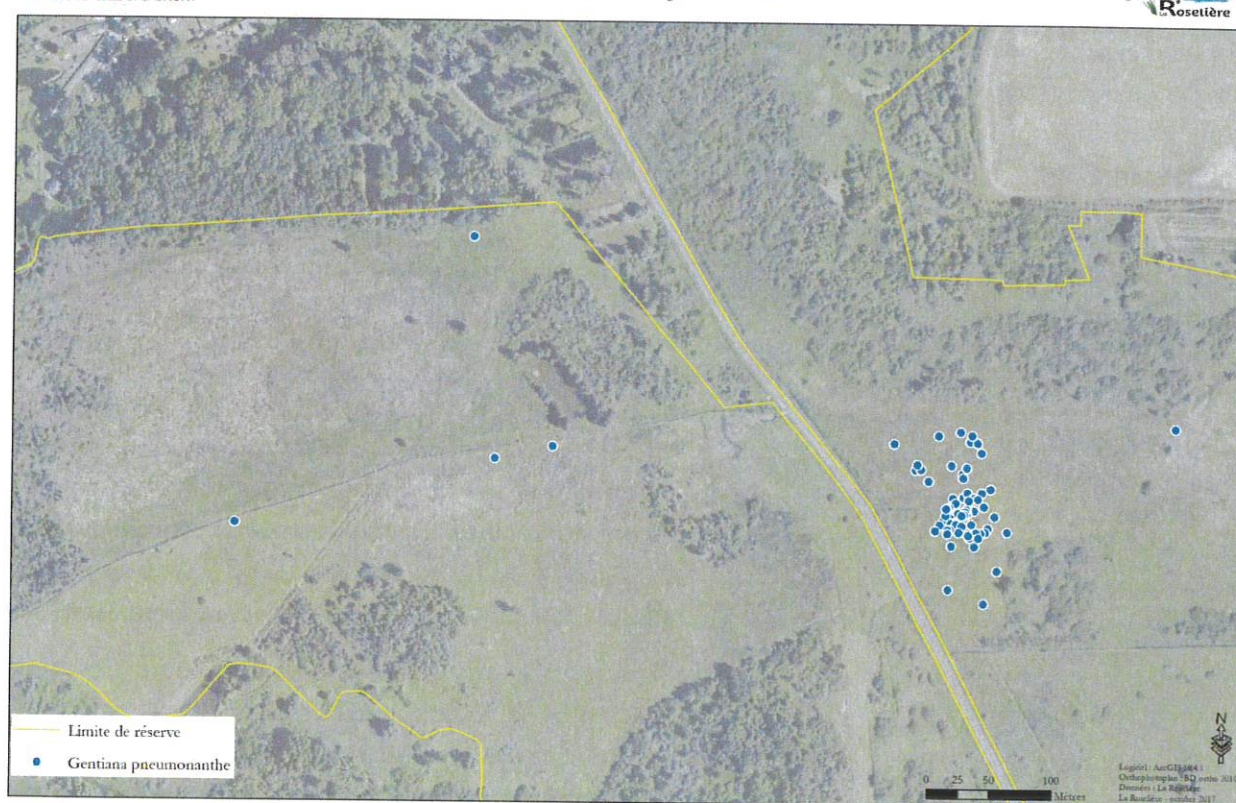
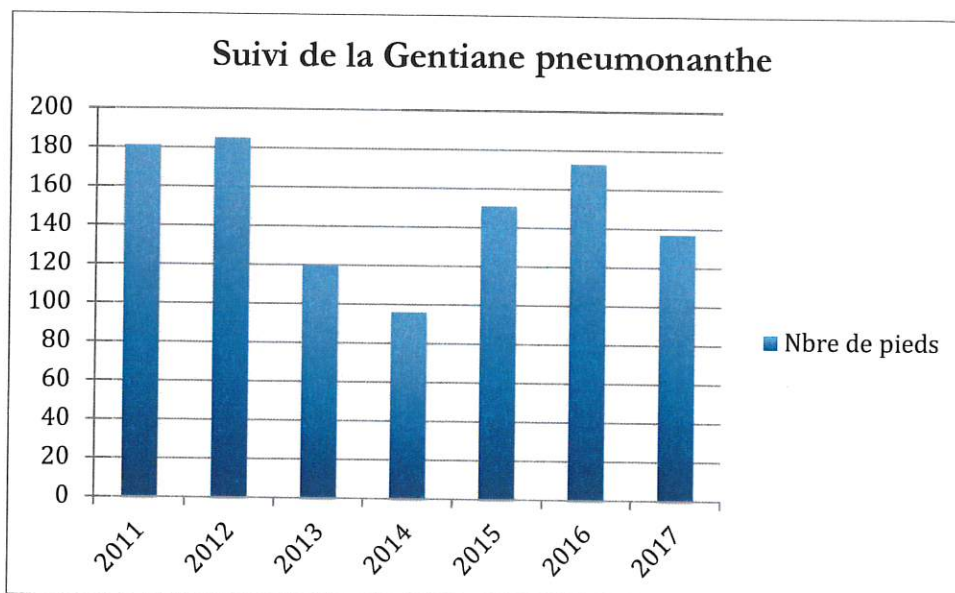
Le secteur du Pré Lecomte où sont localisés les plus grosses populations de *Gentiane pneumonanthe* a été fauché mécaniquement après fructification de l'espèce. Deux nouveaux pieds, au vu des relevés sur le GPS, ont été identifiés au Sud de ce secteur.

La végétation du secteur d'Entre les deux Loch était très dense ce qui n'a pas facilité la détection d'éventuel pied en fleur. La parcelle n'a été pâturée en 2017 mais fauchée pour augmenter l'impact de la gestion sur la végétation.

Deux stations du secteur pâturé de Derrière les aulnes, le long du fossé du Loch, ont fleuri.







Carte 6 : Populations de *Gentiane pneumonanthe*

#### SE 05.2 : Suivi des autres populations d'espèces remarquables.

Les données sont capitalisées sur tableur et font l'objet d'une interprétation sous forme de graphiques identifiant l'état des populations et le nombre de pieds de chaque espèce patrimoniale permettant de les comparer aux années antérieures (Carte 7).

Les faibles niveaux d'eau du printemps et de l'été n'ont pas été favorables à la plupart des espèces patrimoniales. Toutes les gouilles et ornières ont été très vite à sec. Aucune station d'*Utricularia vulgaris*, d'*Utricularia minor*. Quelques pieds de *Potamogeton coloratus* ont été observés dans le fossé de la Vallée



Maquaire. Une belle population se développe dans la section du cours de la rivière Souche, ouverte en 2015 ainsi qu'en amont vers le grand plong. La station du fossé du Loch se développe régulièrement même si le fossé a été à sec pendant plusieurs semaines cet été.

Les stations de *Menyanthes trifoliata* ont également pâti des faibles niveaux d'eau. Seule la station située dans un ancien fossé dans le layon du Pré Lecomte s'est bien développée avec des feuilles de taille correcte. Les gouilles du Pré Lecomte ont été à sec dès le mois de mai. En été, des sangliers sont venus se baigner dans l'une d'entre elles et fouiller dans une autre. La station de la cladiaie ouest ne s'est pas exprimée.

L'ensemble des populations de *Lathyrus palustris* s'est bien exprimé, avec des pieds sains et une belle floraison. La gestion pratiquée sur la station située entre le quai d'embarquement et la zone étrepée devra évoluer, le milieu est trop fermé pour que la plante s'exprime correctement. La fauche exportatrice sera réalisée tous les trois ans au lieu des cinq actuellement.

Les populations de *Senecio paludosus* ont également souffert du manque d'eau et n'ont quasiment pas fleuri. *Valeriana dioïca* a peu fleuri, environ 520 pieds fleuris. Les animaux ont eu plus facilement accès à la principale station en automne.

Les stations de *Comarum palustre* ne sont pas très dynamiques malgré la fauche annuelle des exclos. Le manque d'eau en 2017 ne leur a pas été favorable. La population du plus grand exclos se développe de plus en plus en dehors de celui-ci. La station située au fond de la parcelle de Derrière les aulnes, proche du fossé du Loch est à peine visible. La cariçaie qui s'est développée suite au dernier déboisement ne permet pas de retrouver toutes les stations de *Comarum*.



Vallée Maquaire – juillet 2017

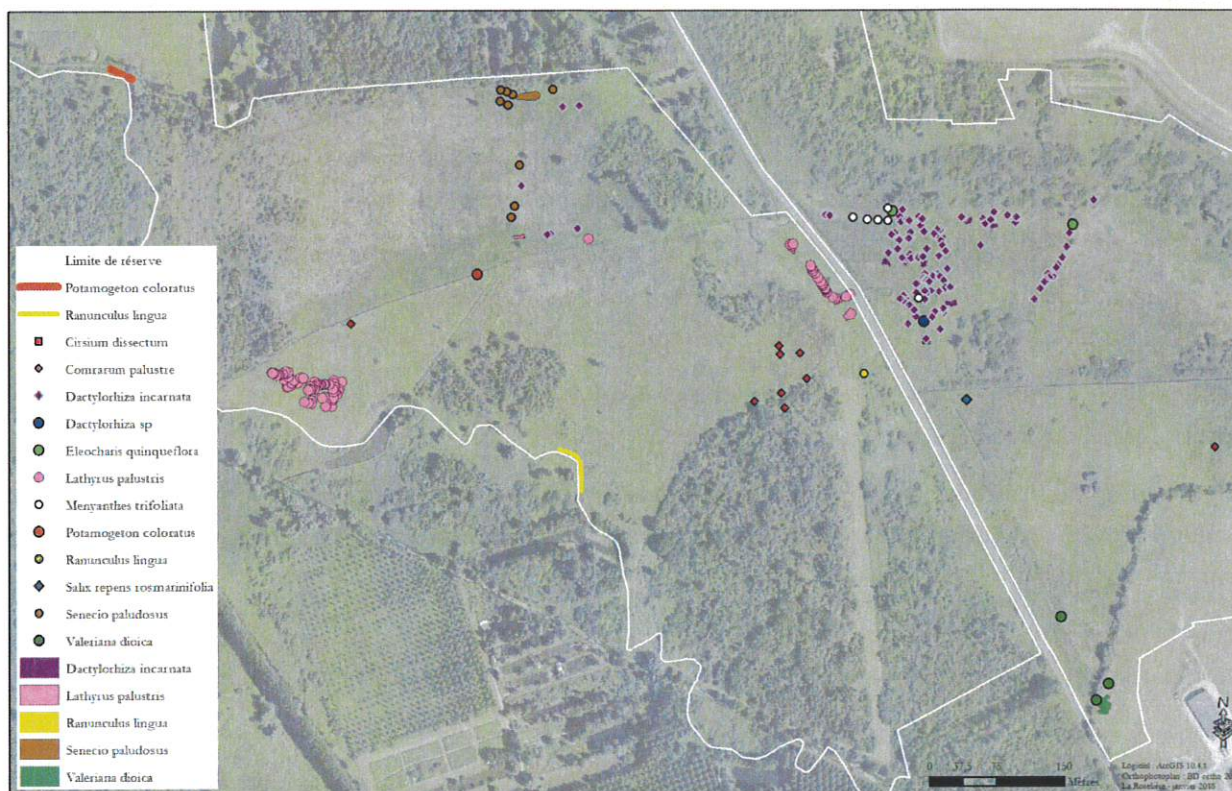


Gouilles du Pré Lecomte

Les résultats de *Dactylorhiza incarnata* sont très bons avec plus de 310 pieds dénombrés. Plusieurs stations ne se sont pas exprimées dans le Pré Lecomte. Trois nouvelles stations ont été découvertes dans la cladiaie ouest le long de l'ancien Loch. L'espèce se développe de plus en plus sur le secteur fauché annuellement à l'entrée de la cladiaie ouest.

Sur la Vallée Maquaire, peu d'évolution a été constatée, les stations de Rubanier nain sont toujours absentes et quelques pieds de Potamot coloré sont présents. En revanche, des cressonnières à Cresson officinal se sont fortement développées. L'impact de la gestion pratiquée par l'ASA en hiver 2015 sur le fossé est toujours visible.





Carte 7 : Suivi des espèces remarquables

### CRITERES D'EVALUATION

- Dates de relevés	3	
- Production de cartes	3	
- Rédaction d'une note annuelle	3	
- Respect des coûts (%)	100	

## SE 06 : Suivi ornithologique

### OBJET

Suivre les espèces patrimoniales nicheuses et de passage identifiées sur le site (Busards...). Assurer une surveillance de la richesse ornithologique de la réserve (programme systématique d'inventaire répété chaque année afin de fournir des séries temporelles)

### LOCALISATION

Sur l'ensemble de la réserve

### OPERATEUR(S)

La Roselière

### CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE

#### SE 06.1 : Suivi ornithologique des espèces remarquables.

Le piégeage de Corneilles noires au cours du printemps a été renouvelé afin de limiter la prédation, notamment, sur les nids de passereaux et de Busard des roseaux. Quatre corneilles ont été capturées



vivantes sur les différents secteurs de la réserve : Le Pré Lecomte, l'Ancienne tourbière et Derrière les aulnes. En revanche, un groupe de corneilles erratiques a été présent sur le marais au printemps.

Des Bécassines des marais ont fréquenté le marais jusque fin avril et jusqu'à huit hiboux des marais ont été observés régulièrement tout l'hiver dans le secteur pâturé de Derrière les aulnes.

Un seul couple de Busards des roseaux s'est reproduit sur la réserve. Trois jeunes à l'envol ont été vus début septembre.

Le couple de Locustelle luscinoïde a été entendu. Deux couples de Pies grièche-écorcheur avec leur progéniture ont été observées dans les secteurs habituels (Derrière les aulnes et Ancienne tourbière). Des Gorge bleue à miroir ont également été régulièrement vus sur la réserve.

Les guêpiers d'Europe s'alimentent régulièrement sur le marais, jusqu'à une vingtaine d'individus a été vu au-dessus du Pré Lecomte au cours d'année.

Deux jeunes de Bondrée apivore ont fréquenté le marais au cours de l'été. Une Bondrée apivore adulte a été observée, à de nombreuses reprises dans le village, pour prédater un nid de guêpes situé sur un mur colonisé par du lierre près de l'église.

Lors d'une visite de contrôle du nichoir à Chouette effraie, posé dans le clocher de l'église, en partenariat avec la mairie, trois jeunes prêts à l'envol ont été vus mi-juillet avec l'employé communal.

CRITERES D'EVALUATION		
- Dates de relevés	3	
- Respect des 12 points d'écoute	3	
- Production d'un document de synthèse	0	
- Définition de préconisations de gestion	/	
- Respect des coûts (%)	0	

## SE 07 : Suivi herpétologique

### OBJET

Suivre l'évolution des populations d'amphibiens  
Planifier des opérations de gestion favorables à la batrachofaune  
Evaluer l'impact des opérations de gestion

### LOCALISATION

Sur l'ensemble de la réserve

### OPERATEUR(S)

La Roselière

### CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE

Les niveaux d'eau n'ont pas été favorables aux amphibiens qui se reproduisent dans le marais, à peine 250 pontes de Grenouille agile ont été dénombrées. En revanche, les mares de l'ancienne pisciculture servent de sites de reproduction, notamment pour les Crapauds communs. De nombreuses pontes et



têtards ont été observés au printemps. Un Triton ponctué mâle a été capturé par mégarde lors d'une animation pédagogique pour les scolaires.

Quelques Grenouilles vertes ont également été entendues dans la zone étrepée et les plongs de l'Ancienne tourbière, le long de la route départementale. Aucune Rainette verte n'a été ni vue, ni entendue.



Têtards de Crapaud commun

#### CRITERES D'EVALUATION

- Dates/fréquences prospections	3	
- Respect des zones de prospection	3	
- Respect des coûts (%)	100	

## SE 08 : Suivis entomologiques

### OBJET

Mieux connaître l'entomofaune de la réserve.

Actualiser les inventaires existants et adapter les pratiques de gestion aux espèces présentes.

### LOCALISATION

Sur l'ensemble de la réserve

### OPERATEUR(S)

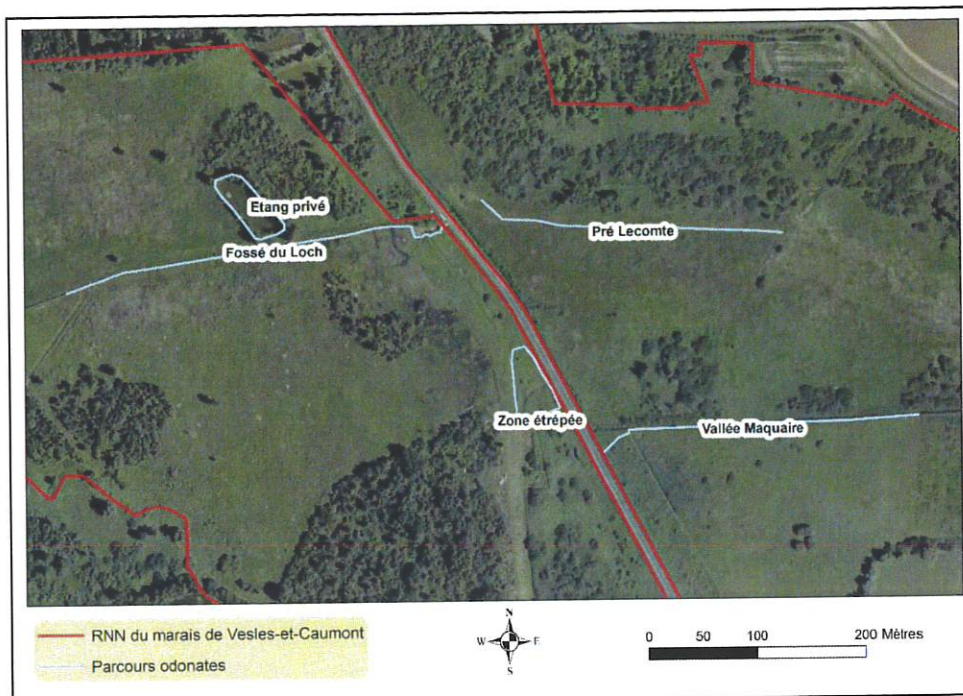
La Roselière, Naturagora Développement,  
Julian Pichenot

### CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE

#### SE 08.1 : Suivi des odonates

Le suivi des odonates a été confié à Maëva RENY. Deux sorties ont été réalisées le 18 juillet et le 26 septembre 2017 sur le parcours utilisé habituellement (Carte 8). 11 espèces ont été inventoriées malgré des niveaux d'eau extrêmement bas et une absence quasi totale de surface en eau.





Carte 8 : Parcours odonate

La plupart des espèces observées sont communes en Picardie. Seul l'Orthétrum bleissant *Orthetrum coerulescens* est respectivement considéré comme déterminant de ZNIEFF et patrimonial dans la région, étant « assez rare » et « quasi-menacé » en Picardie

Liste des espèces contactées

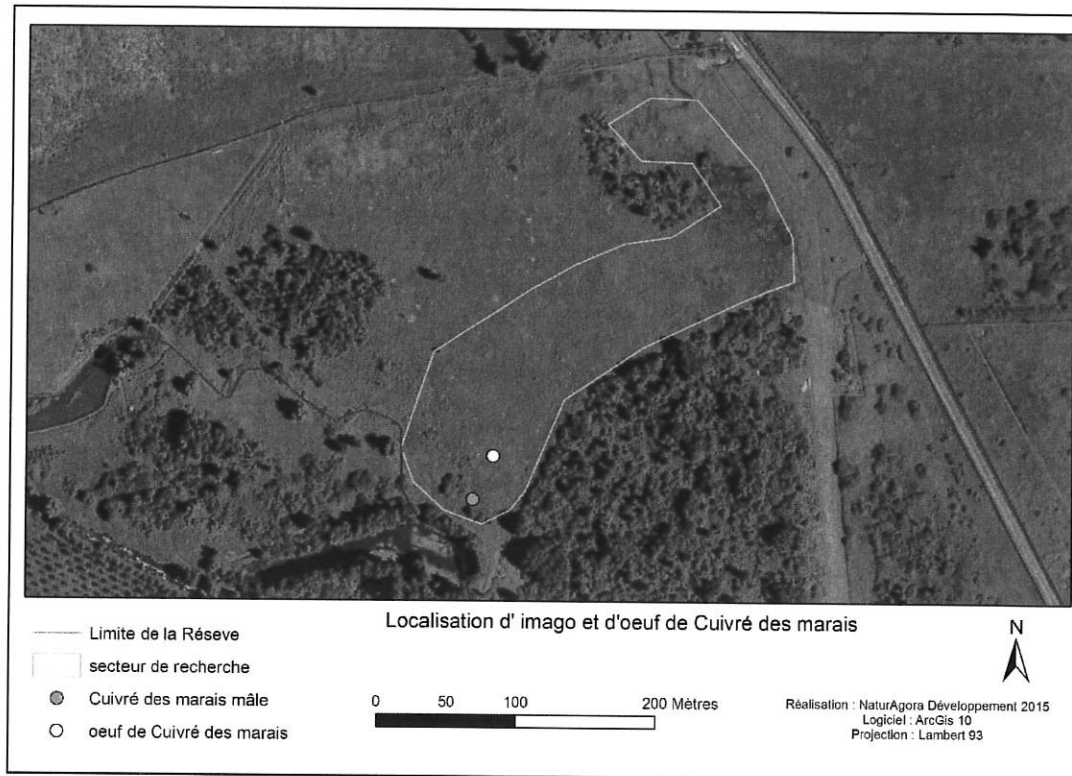
Nom vernaculaire	Nom scientifique
Caloptéryx éclatant	<i>Calopteryx s. splendens</i>
Agrion à larges pattes	<i>Platynemis pennipes</i>
Leste vert	<i>Chalcolestes viridis</i>
Agrion élégant	<i>Ischnura elegans</i>
Grande Aeschne	<i>Aeshna grandis</i>
Libellule fauve	<i>Libellula fulva</i>
Orthétrum réticulé	<i>Orthetrum cancellatum</i>
Orthétrum brun	<i>Orthetrum brunneum</i>
Orthétrum bleissant	<i>Orthetrum coerulescens</i>
Sympétrum rouge sang	<i>Sympetrum sanguineum</i>
Sympétrum fascié	<i>Sympetrum striolatum</i>

**SE 08.3 : Suivi Cuivré des marais**

Le premier individu de Cuivré des marais, un mâle, a été observé à l'entrée du secteur pâturé de Derrière les aulnes par un agent de La Roselière le 12 juin. Deux femelles ont été contactées au centre de ce secteur, pour la première fois, le 15 juin. Habituellement concentré à l'entrée du secteur pâturé



de Derrière les aulnes, c'est la première année que des individus sont vus plus au cœur du marais, d'autant plus que le seul œuf trouvé par Maëva RENY, l'a été dans ce secteur (Carte 9).



Carte 9 : Secteur de prospection pour le Cuivré des marais

### SE 08.3 : Etude des hétéroptères aquatiques

Lors des prospections pour la réalisation de l'étude sur les coléoptères aquatiques, trois nouvelles espèces d'hétéroptères aquatiques ont été identifiées : *Notonecta viridis* (Delcourt, 1909), *Mesovelia furcata* (Mulsant & Rey, 1852), *Sigara nigrolineata* (Fieber, 1848) portant le nombre total d'espèces inventoriées sur la réserve à 89 soit 60 terrestres, 20 aquatiques et 9 semi-aquatiques. Un spécimen de la famille de Saldidae (famille non représentée lors de l'étude 2016) a été brièvement observé en bordure de mare de l'ancienne pisciculture. L'espèce n'a pas pu être déterminée. *Sigara hellensii* a de nouveau été observée dans le fossé du Loch, le Grand plong et la Souche

Espèces observées en 2017		Commentaire
Nom latin	Nom vernaculaire	
<i>Microvelia reticulata</i>	-	
<i>Cymatia coleoptrata</i>	-	
<i>Ilyocoris cimicoides</i>	Naucore	
<i>Mesovelia furcata</i> Mulsat & Rey, 1852	-	Nouvelle espèce
<i>Nepa cinerea</i>	Nèpe cendrée	
<i>Notonecta viridis</i> Delcourt, 1909	-	Nouvelle espèce
<i>Plea minutissima</i>	-	
<i>Ranatra linearis</i>	Ranatre liénaire	
<i>Saldidae</i> sp (non capturé)	-	Nouvelle espèce
<i>Sigara hellensii</i>	-	
<i>Sigara nigrolineata</i> (Fieber, 1848)	-	Nouvelle espèce

#### SE 08.4 : Etude des coléoptères aquatiques

Une étude des coléoptères aquatiques a été commandée en 2017 à Julian Pichenot. Les conditions climatiques n'ont malheureusement pas été favorables, les niveaux d'eau étaient très bas et une grande partie des cours était à sec au cours de l'été.

Les techniques d'inventaires ont été les suivantes :

- Utilisation d'un filet troubleau pour la capture des spécimens dans le substrat, la végétation immergée, au niveau des berges... ,
- Utilisation d'une passoire pour inspecter les substrats et la végétation fine,
- Recherche à vue, en particulier pour les espèces semi-aquatiques.

Treize stations ont été échantillonnées dont une en dehors de la réserve. Quatre passages ont été réalisés entre juin et septembre. Chaque station a fait l'objet au minimum d'une prospection.

213 spécimens de coléoptères ont été collectés dont 8 qui appartenaient à des familles de coléoptères terrestres (Chrysomelidae, Nitidulidae, Curculionidae, Silvanidae et Staphylinidae).

201 spécimens de coléoptères aquatiques ont été déterminés à l'espèce, représentant 55 espèces pour 9 familles. 11 spécimens de coléoptères aquatiques n'ont pas pu être déterminés à l'espèce. Il s'agit de femelles appartenant aux familles suivantes :

- Dryopidae (Dryops sp. ; 8 ♀♀),
- Hydraenidae (Hydraena sp. ; 2 ♀♀),
- Helophoridae (Helophorus flavipes / obscurus ; 1 ♀).

Au total, 18 espèces de coléoptères aquatiques sont qualifiées de « peu fréquentes » à « rares » par QUENEY (2016) :

- 12 espèces « peu fréquentes »,
- 5 espèces « assez rares »,



- 1 espèce rare.

Cinq espèces n'étaient pas mentionnées dans le département de l'Aisne dans le catalogue de QUENEY : *Hydroporus erythrocephalus* (« peu fréquent »), *Berosus affinis* (« peu fréquent »), *Enochrus nigrinus* (« peu fréquent »), *Enochrus quadripunctatus* (« assez rare ») et *Limnebius nitidus* (« assez rare »).



L'étude démontre également que certaines espèces manquent à l'inventaire, en grande partie à cause des conditions hydrographiques défavorables et qu'il faudra réaliser une étude complémentaire pour avoir une vision globale du cortège d'espèces présentes sur la réserve.

*Ochthebius nanus*, collecté le 15/09/2017 dans la mare de l'ancienne pisciculture la plus en aval.

### SE 08 : Autres groupes

Lors d'une visite de terrain pour la mise en place d'une étude sur les syrphes en 2018, plusieurs espèces ont été identifiées par Damien TOP du CENP :

- *Chelisia illustrata*,
- *Sphaerophoria scripta*,
- *Eristalis pertinax*,
- *Episyrphus baltatus*.

CRITERES D'EVALUATION		
- Respect du protocole	3	
- Production d'un document de synthèse accompagné de cartes	3	/
- Définition de préconisations de gestion	3	
- Respect des coûts (%)	100	

### SE 09 : Suivi Vertigo de Des Moulins

#### OBJET

Evaluer les populations de *Vertigo moulinsiana* et suivre leurs dynamiques.

#### LOCALISATION

Sur l'ensemble de la réserve

#### OPERATEUR(S)

La Roselière

Le protocole a été appliqué sur les 8 transects début octobre 2017. 289 individus adulte de *Vertigo moulinsiana* ont été identifiés contre 174 en 2016. Le transect 4 n'a pas fait l'objet de relevé, le secteur a été fauché avant la réalisation des relevés.

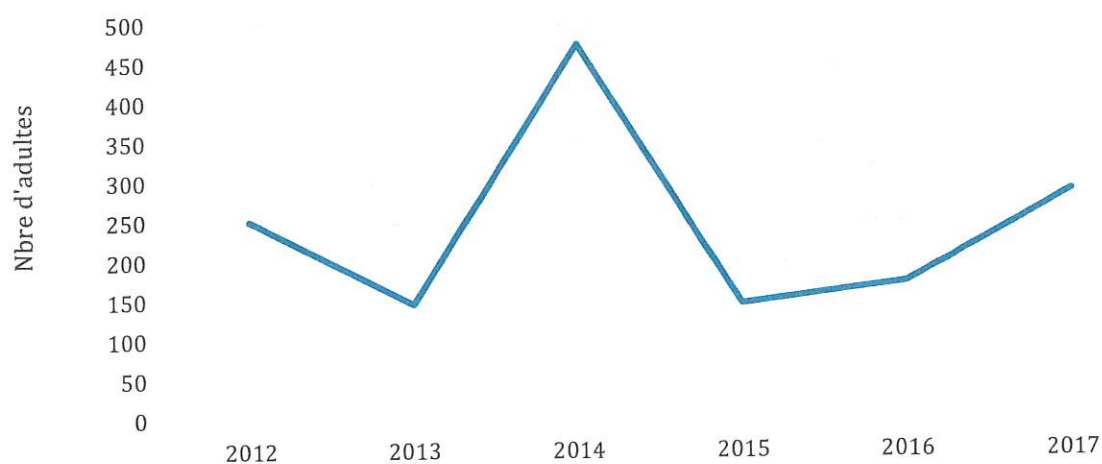
Malgré les faibles niveaux d'eau de 2017, les résultats sont élevés. Les pluies d'orages au cours de l'été ont sûrement été bénéfiques à l'espèce.

Le transect n°1, le plus proche de l'ancienne Souche est habituellement celui où le nombre de *Vertigo* est le plus important. Cette fois-ci les résultats sont en baisse de 40 % par rapport à la moyenne. Le secteur était très sec, la cariçaie s'est bien développée et les animaux l'ont peu pâturée.

Les deux transects du Pré Lecomte ont des résultats convenables avec 30 et 50 % d'individus identifiés en plus que la moyenne.

Le transect 3, au centre du secteur pâturé de Derrière les aulnes et le transect 9, du secteur pâturé de l'Ancienne tourbière ont vu leur population multipliée par trois.

Suivi *Vertigo* de Des Moulins



CRITERES D'EVALUATION		
- Dates de prospection	3	
- Respect du protocole	3	
- Production d'un document de synthèse		
- Définition de préconisations de gestion	/	
- Respect des coûts (%)	100	



## SE 12 : Etude piscicole

### OBJET

Mieux connaître l'ichtyofaune présente sur la réserve.

### LOCALISATION

Rivière Souche, fossés et quelques plans d'eau

### OPERATEUR(S)

La Roselière, prestataire

### CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE

La baisse des niveaux d'eau a provoqué l'assèchement des fossés. Un point d'eau a subsisté sous le pont de la route départemental du fossé du Loch. Le 22 juillet 2017, à l'aide de Sylvain Dherse, membre de l'association, une pêche de sauvegarde a été réalisée. Les poissons vivants ont été relâchés dans le canal de la Souche à Pierrepont. Les résultats de la pêche sont les suivants :

- Brochet : 7 morts et 6 vivants – taille moyenne 24 centimètres,
- Lote de rivière : 1 morte - taille 20 cm,
- Lamproie de Planer : juvénile vivante - taille 14 cm,
- Tanches : 3 vivantes – taille moyenne 26 cm

Cette pêche de sauvegarde a permis de mettre en évidence la reproduction de la Lamproie de Planer, en 2017, sur le fossé du Loch



Lamproie de Planer

### CRITERES D'EVALUATION

Réalisation des prospections dans le respect du protocole établi.	/	
Définition de préconisations de gestion	/	
Rédaction d'un rapport de synthèse accompagné de cartes	/	
Respect des coûts	/	
Rédaction d'une synthèse pour le rapport d'activité de l'année concernée	/	



## 5. PI – PEDAGOGIE, INFORMATION ET ANIMATION

### PI 01 : Animation pédagogique

#### OBJET

Faire découvrir la richesse de l'écosystème palustre et de sa gestion aux visiteurs, en ciblant prioritairement le public scolaire des établissements situés dans le territoire de la réserve naturelle.

Conserver le même parti-pris pédagogique consistant à limiter le plus les infrastructures permanentes sur site et se contenter de sécuriser les sections de sentier les plus dangereuses et d'équiper les plus humides en caillebotis, afin de limiter l'impact du piétinement.

Proposer de nouvelles thématiques pédagogiques en plus de la découverte généraliste développée aujourd'hui.

Doubler la fréquentation scolaire, soit un objectif de 500 élèves par année scolaire.

1 à 3 sorties supplémentaires organisées à destination du grand public.

Développer de nouvelles animations à destination d'un public plus diversifié et plus nombreux, à l'issue de l'étude de faisabilité.

#### LOCALISATION

Itinéraires pédagogiques de Derrière le Moulin et du Gros Marais

#### OPERATEUR(S)

La Roselière, Maison de la Nature et de l'Oiseau

#### CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE / SYNTHÈSE

- Accueil de scolaires de cycle 2 et 3 :

La petite boucle des itinéraires pédagogiques de Derrière le Moulin a été exploitée pour les animations, destinées aux scolaires de cycle 2 et 3, sur la tourbe et sur la gestion du marais et des milieux naturels. Les animations proposées se déroulent sur toute une journée. Le matin, les deux groupes font une exploration du terrain et l'après-midi, les animateurs exploitent en salle les informations fournies sur le site. Deux classes sont accueillies simultanément. Chacune d'elle est accompagnée par un animateur professionnel (Maison de la Nature et de l'Oiseau). Les déjeuners sont pris en commun et de manière conviviale dans le foyer rural, mobilisé pour l'occasion par la Roselière. 10 journées d'animation ont eu lieu au cours de l'année, soit 525 élèves accueillis en 2017.

L'utilisation répétée des accès aux mares a dégradé les berges. Les animateurs ont demandé qu'elles soient consolidées, notamment pour la sécurité des élèves. Deux tables ont été construites pour permettre d'améliorer l'exploitation des prélèvements.

- accueil d'étudiants :

La Roselière a, de nouveau, accueilli un groupe d'étudiants de l'Université Paris I pour leur faire découvrir les enjeux de la protection de la biodiversité et de la gestion conservatoire.

La réserve a une nouvelle fois servi de support pédagogique pour les élèves du Lycée agricole de Fontaine les Vervins. Dans le cadre de l'enseignement des matières techniques, les apprenants ont organisé et participé à un vaste chantier nature consacré à l'élimination des espèces exotiques envahissantes, pendant toute une semaine de septembre. Ce chantier a servi d'examen aux élèves de terminale de Bac Professionnel GMNF. Des professeurs de matières plus générales utilisent nos actions avec les apprenants comme support pédagogique.



Une centaine d'apprenants et d'étudiants ont été accueillis sur la réserve.

- accueil du grand public :

Deux animations pour le grand public, soit une vingtaine de participants, ont été réalisées pour une découverte du milieu et de l'outil réserve. Une troisième animation a été reportée en 2018 à cause des conditions climatiques.

Au total, environ 640 personnes ont découvert le marais et la réserve au cours de sorties encadrées.

CRITERES D'EVALUATION		
Périodes d'intervention dans l'année	3	
Secteurs réservés en priorité aux animations	3	
Renouvellement du programme pédagogique	2	
Gestion du calendrier de réservations	3	
Mobilisation des animateurs	3	
Développement de nouvelles animations	3	
Respect des coûts	3	
Rédaction d'un bilan annuel	3	

## PI 02 : Création d'outils pédagogiques

### OBJET

Produire les supports indispensables à la valorisation pédagogique et touristique de la réserve naturelle. Il s'agit dans un premier temps d'outils pédagogiques mobilisables lors des animations. Ces outils privilégient une approche expérimentale et de manipulation, indispensables à la formulation d'hypothèses, à leur vérification et la production de résultats expérimentaux.

### LOCALISATION

Itinéraires pédagogiques de Derrière le Moulin et du Gros Marais

### OPERATEUR(S)

La Roselière, Maison de la Nature et de l'Oiseau et réseau naturAnim'

### CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE

Afin de remobiliser les informations transmises aux élèves lors des animations scolaires, un jeu a été conçu en 2016 de « façon artisanale » par La Roselière et la MNO. Basé sur le film de présentation de la réserve, le jeu du « Gestionnaire en herbe » met les élèves dans le rôle d'un gestionnaire de réserve naturelle. Chaque équipe doit réaliser des opérations de gestion (restauration et entretien), puis des suivis avant de retourner dans leurs locaux. Différentes cartes permettent de limiter ou d'avantager leur progression. Par exemple, une carte « Fossé » va les diriger dans un sens donné ou une carte « Financement supplémentaire » qui va leur permettre de rejouer.

Le jeu a été testé en 2016 et 2017, notamment pour évaluer son niveau de complexité et vérifier que l'objectif de ce jeu était atteint. Le retour des professeurs a été très bon, certains voulant même en acquérir.

Une version plus durable du jeu a été produite en 2017. Il est possible qu'une version plus « grand public » soit élaborée dans les années à venir.



CRITERES D'EVALUATION		
Respect des coûts	3	
Présentation des supports dans les rapports d'activités concernés	3	



## 6. SA – SUIVI ADMINISTRATIF

### SA 01 : Gestion administrative et financière

#### OBJET

Gérer la comptabilité et les financements de la réserve naturelle :

- dossiers de financement (subventions...),
- traitement des opérations de comptabilité générale et participation à la production de l'ensemble des documents comptables et financiers de fin d'année,
- trésorerie et vérification de l'ensemble des frais généraux et factures,
- rapprochements bancaires.

Gérer le secrétariat du gestionnaire :

- tâches générales de secrétariat (courrier, téléphone, prise de rendez-vous, tenue du planning...),
- saisie et mise en page de tout document (courrier, dossier, rapport...),
- accueil téléphonique et transmission des messages,
- préparation des dossiers liés aux réunions,
- gestion de la documentation et envoi de documents.

#### LOCALISATION

Bureau de la Roselière

#### OPERATEUR(S)

La Roselière

#### CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE / SYNTHÈSE

Les financements demandés ont été obtenus. Les relations avec les partenaires financiers ont été régulières. Les comptes de l'association sont réalisés selon les normes comptables en vigueur (plan comptable associatif). La comptabilité est validée par un expert-comptable et un commissaire aux comptes. Une présentation analytique des comptes pour l'évaluation du plan de gestion est produite. Suite au départ de la secrétaire comptable, l'élaboration de la comptabilité a été confiée à l'expert-comptable

Le matériel de bureautique et des locaux sont mis à disposition du personnel pour l'accomplissement de ces différentes tâches administratives, menées tout au long de l'année.

#### Etat d'avancement des opérations de gestion et de suivis inscrits au budget prévisionnel 2017

Code	Intitulé	Etat d'avancement
TE 02	Fauche exportatrice	Réalisé
TE 05	Limitation des espèces végétales invasives	Réalisée
SE 03.1	Suivi des habitats des parcelles gérées	Réalisée
SE 08	Etude odonates et lépidoptères	Réalisée
SE 08.5	Etude des coléoptères aquatiques	Réalisée

CRITERES D'EVALUATION		
- Délais d'instruction des dossiers	3	
- Production des documents comptables	3	
- Moyens administratifs mobilisés	3	
- Respect des coûts	100	

## SA 02 : Gestion du personnel

### OBJET

Gérer les ressources humaines du gestionnaire  
Assurer l'organisation quotidienne des missions du personnel

### LOCALISATION

Bureau de la Roselière

### OPERATEUR(S)

La Roselière

### CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE

Début 2017, le chargé de mission scientifique et la secrétaire-comptable à temps partiel ont quitté la structure. La comptabilité a été confiée au cabinet d'expertise comptable de l'association. Le remplacement du poste de chargé de mission est plus compliqué au vu du temps de travail concerné, environ 0,1 ETP.

Dans le cadre de la synergie entre les acteurs du marais, la réalisation des travaux réguliers d'entretien (élimination des rejets arbustifs, clôtures des pâtures, sentier pédagogique...) est commandée à l'AMSAT des marais de la Souche. Les animations sont confiées à la Maison de la Nature et de l'Oiseau, association spécialisée dans ce domaine.

L'association a également accueilli plusieurs stagiaires :

- Manon BECRET : Terminale « GMNF », Lycée agricole de Fontaine les Vervins,
- William WILLMUS : Première « GMNF », Lycée agricole de Fontaine les Vervins,
- Benoit DUQUENNES : Première « GMNF », Lycée agricole de Fontaine les Vervins,
- Yohann QUIRICONI : 2<sup>ème</sup> année de BTSA « Gestion et Protection de la Nature », Lycée agricole de Saint-Laurent.

CRITERES D'EVALUATION		
- Moyens humains	2	
- Respect des coûts	75	



## SA 03 : Relations extérieures et médiation

### OBJET

Développer des collaborations et partenariats étroits avec tous les acteurs de la gestion du territoire de la réserve naturelle.

### LOCALISATION

### OPERATEUR(S)

La Roselière

### CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE / SYNTHÈSE

Des échanges réguliers ont eu lieu, tout au long de l'année, avec nos partenaires techniques et financiers et les prestataires sur la réserve.

Les représentants de l'association ont participé aux activités de Réserves Naturelles de France.

### CRITERES D'ÉVALUATION

- Périodes de réalisation	3	
- Moyens humains et techniques	3	
- Respect des coûts	100	

## SA 05 : Evaluation du plan de gestion

### OBJET

Evaluer le 2<sup>ème</sup> plan de gestion

### LOCALISATION

### OPERATEUR(S)

La Roselière - ADREE

### CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

L'évaluation du plan de gestion 2013-2017 a été réalisée sur la base des indicateurs intégrés dans les fiches « Objectifs du plan de gestion » et « Opérations du plan de gestion ».

Le document comprend également l'évaluation patrimoniale afin d'estimer l'atteinte des objectifs de conservation des espèces à enjeux sur la réserve et l'évaluation financière des opérations réalisées au cours des cinq années du plan de gestion.

La rédaction de l'évaluation a pris du retard suite au départ du chargé de mission. Elle a été finalisée fin 2017 avec la participation de l'ADREE.

Le document est disponible en version électronique ou papier.



RAPPORT D'ÉVALUATION  
DU PLAN DE GESTION 2013-2017  
DE LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DU MARAIS  
DE VESLES ET CAUMONT



## CRITERES D'EVALUATION

Délais de réalisation	3	Rédaction du document en décalage avec l'élaboration du 3 <sup>ème</sup> plan de gestion
Moyens humains et techniques	1	Départ du chargé de mission
Respect des coûts	3	

## SA 06 : Rédaction du plan de gestion

### OBJET

Rédiger le plan de gestion n°3

### LOCALISATION

### OPERATEUR(S)

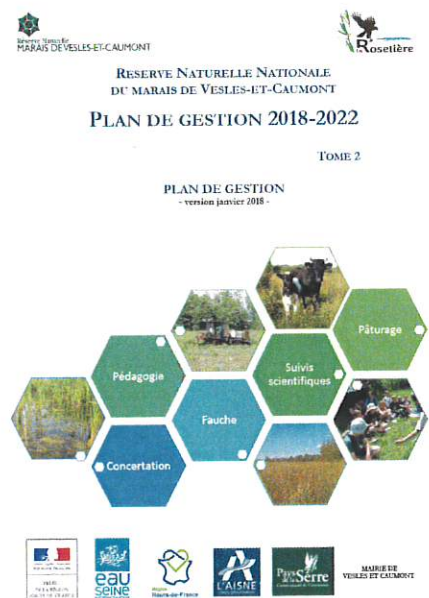
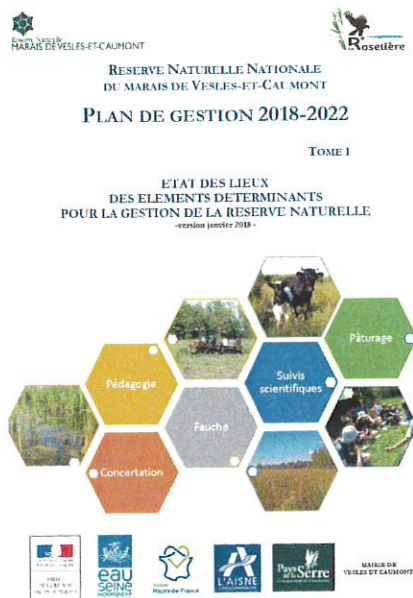
La Roselière, ADREE, RNF

### CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE

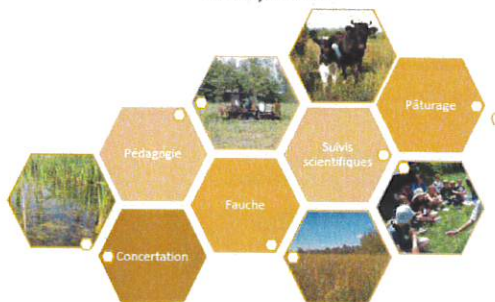
Le plan de gestion 2018-2022 a été finalisé en 2017 selon le modèle élaboré par Réserves Naturelles de France. Il est composé de 4 tomes :

- Etat des lieux (Tome 1) : contexte général, histoire, environnement et usages sur la réserve,
- Plan de gestion (Tome 2) : stratégie de gestion à long et moyen terme,
- Recueil d'opération (Tome 3) : recueil des fiches opération,
- Evaluation du plan de gestion (Tome 4) : compilation des tableaux de bord.

Le 3<sup>ème</sup> plan de gestion a été présenté et validé par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel des Hauts de France en 14 décembre 2017. Les modifications ont été apportées suite aux remarques des membres. Le plan de gestion 2018-2023 a été présenté et validé par le comité consultatif de la Réserve Naturelle le 14 mai 2018. Après enquête publique, le plan de gestion fera l'objet d'un arrêté préfectoral. Le document est disponible en version informatique. Une version papier pourra être éditée sur demande.







CRITERES D'EVALUATION		
- Délais de réalisation	3	
- Moyens humains et techniques	3	
- Respect des coûts	3	

## SA 07 : Actions de communication

OBJET	
Mettre en œuvre des actions de communication avec les acteurs locaux et départementaux de la réserve naturelle Participer activement aux réseaux de gestionnaires	
LOCALISATION	OPERATEUR(S)
	La Roselière et ADREE
CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE	
<p><b>Site internet :</b></p> <p>Une page est consacrée à la Réserve Naturelle sur le site internet de la Communauté de communes du Pays de la Serre qui a été mis à jour et modernisé en 2017. La Roselière est également présente sur le site de Réserves Naturelles de France.</p>	

Accueil > Agir pour l'environnement > La réserve naturelle de Vesles-et-Caumont

**Agir pour l'environnement**

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

LES DÉCHETS MÉNAGERS

LA RÉSERVE NATURELLE DE VESLES-ET-CAUMONT

**En 1 CLIC**

PAIEMENT EN LIGNE

MENU CANTINE

HORAIRES DÉCHÈTRIÈRES

**La réserve naturelle de Vesles-et-Caumont**



Un îlot de biodiversité situé au Sud-Est de la Communauté de communes du Pays de la Serre, le marais de Vesles-et-Caumont a été classé en Réserve Naturelle Nationale en 1997 sur 108 hectares. La demande de classement est à l'initiative de la Mairie qui voulait protéger son patrimoine naturel. La gestion de la réserve a été naturellement confiée à une association locale spécialisée : l'ADREE, l'Association pour le Développement Rural et l'Environnement.

**Colloque pour les 30 ans du Conservatoire Botanique de Bailleul :**

Le Conservatoire Botanique de Bailleul a organisé pour ses 30 ans un colloque du 26 au 30 septembre 2017 intitulé « Valeurs et usages des zones humides ». Une présentation a été réalisée avec Marion Savaux de l'ADREE, le 26 septembre, sur le thème : Retour sur 15 ans de gestion d'une tourbière alcaline : l'expérience de la RNN du marais de Vesles et Caumont



**Retour sur 15 ans de gestion d'une tourbière alcaline :**

l'expérience de la Réserve Naturelle Nationale du marais de Vesles-et-Caumont (02).



**CRITERES D'EVALUATION**

- Délais de réalisation	3	
- Moyens humains et techniques	3	
- Respect des coûts	3	